



LE MOT DU MAIREpage 3	Soirée Nouvelle Orléans
VŒUX DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE	Effervescence, pour qui, pourquoi ?Triennale Mondiale de l'Estampe et de la Gravure Originale
LA RÉPUBLIQUE À L'AGRICULTURE pages 4 à 6	 Clôture de la résidence d'artistes Programmation culturelle de 2018
ACTIVITÉS DES ÉLUS	Concours « Jeunes Auteurs »
DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPALpage 7	CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTSpage 21
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONSpage 7	RENCONTRES ADOSpage 22
CARNET DE BORDpages 8 et 9	SAPEURS-POMPIERSpage 22
BILAN RÉUNIONS DE MI-MANDATpage 10	 Inspection du Centre de secours des sapeurs-pompiers Sainte Barbe
ÉCONOMIE ET FINANCES	SENSIBILISATION DES PROPRIÉTAIRES
TARIFICATIONS AU 1 ^{ER} JANVIER 2017page 10	DE VÉHICULES ET DE CHIENSpage 23
TRAVAUX	RECENSEMENT DE LA POPULATIONpage 23
L'ANNÉE 2017 page 11	ALEXIS JODASpage 23
RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE	NÉCROLOGIE : BERNARD GÉLYpage 23
LES VOLCANSpage 11	ETAT CIVIL 2017page 24
VOIRIE COMMUNALE ET SYLVO-PASTORALEpage 12	CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENTpage 12	VERS LA MÉTROPOLEpage 25
ESPACES VERTS, SPORTIFS ET PUBLICSpage 12	CHARTE PARTENARIALE DE RELOGEMENTpage 25
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT page 12	CONSEIL DÉPARTEMENTAL
ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENSpage 12	TALENTS DU CANTONpage 25
THEIX SECTEUR DU PETIT BOISpage 12	CONGRÈS DES MAIRES
INVESTISSEMENT PETITS MATÉRIELSpage 12	CONGRÈS DÉPARTEMENTALpage 26
BÂTIMENTS ET COMPLEXE SPORTIFpage 13	CONGRÈS NATIONAL page 26
RÉUNION DU 8 DÉCEMBRE AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTALpage 13	PARC DES VOLCANSpage 26
SUIVI DES RESSOURCES EN EAU POTABLEpage 13	LA VIE ASSOCIATIVE S'EXPRIME
EAU ET ASSAINISSEMENTpage 13	OFFICE CHAMPANELLOISpage 27
COMPTEURS LINKY page 14	• Noël
ACTUALITÉS	VœuxChallenge régional séniors
VOEUX DU MAIREpage 15	• Livres Pardon et Laschamps
MÉDAILLE COMMUNALEpage 16	ADMRpage 27
ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTSpage 16	CAMPANELLE EN FÊTEpage 28
CCAS : REPAS DES SENIORSpage 16	COMITÉ DE JUMELAGEpage 28
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE page 16	TENNIS LES 45 ANS CHAMPIONS D'AUVERGNEpage 28
QUELS RYTHMES POUR L'ÉCOLE	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PANIERS CHAMPANELLOISpage 28
DES VOLCANSpage 16	CONFÉRENCE : « MANGEONS VRAI »page 29
LE PASSAGE DU PÈRE NOËLpage 17	UN PARI SATISFAISANT À LA COLLECTE
MON RESTAU RESPONSABLEpage 17	DU DON DU SANG DE DÉCEMBRE!page 29
AGENDA 21pages 17 et 18	ESPOIR ET SOLIDARITÉpage 29
• Du local La Biodiversité : Lutter contre les chenilles processionnaires	MANIFESTATIONS FESTIVES
 llots de sénescence : Que faire ? Planning des actions Agenda 21 du premier semestre 2018	ET ASSOCIATIVESpage 30
CULTURE pages 18 à 21	A VOTRE SERVICEpages 31 et 32
• « Histoire de Lire »	

Couverture : Monsieur le Président de la République, Emmanuel Macron, avec les Conseils municipaux adultes et enfants lors des vœux à l'agriculture à Saint-Genès-Champanelle - Ilot de senescence communal au col de Ceyssat (Crédit photos : Alain Boudet)

Nous remercions les annonceurs publicitaires pour leur confiance et leur fidélité. Pensez à les consulter et à utiliser leurs services.



LE MOT DU MAIRE



Champanelloises, Champanellois,

En ce début d'année je suis très heureux de vous présenter, ou de vous renouveler, mes vœux de bonheur et de santé. En mon nom personnel mais aussi au nom de toute l'équipe municipale je souhaite qu'en 2018 le sort vous soit favorable et que vous puissiez vous épanouir en concrétisant vos désirs les plus chers. Nos vœux s'adressent aussi, au-delà de notre destinée individuelle à ceux qui doivent améliorer nos conditions de vie, qu'il s'agisse de notre commune, de notre nouvelle métropole, de notre pays et même de la marche générale du monde dans lequel nous vivons.

En effet tout cela influence fortement notre parcours personnel et nous devons espérer que les grands dirigeants de notre planète sauront maîtriser leurs passions parfois inquiétantes et dangereuses pour s'en tenir à des décisions soucieuses du bonheur des peuples dont ils ont la charge. De même pour notre pays, qui vient de vivre des échéances électorales majeures et un bouleversement politique de grande

ampleur, et qui, dans ce nouvel environnement, doit prendre les mesures nécessaires pour que l'indispensable développement ne laisse personne au bord du chemin.

Nous venons aussi, dans un cadre plus modeste, de nous transformer en Métropole. C'est l'aboutissement d'un long processus qui nous a beaucoup occupés pendant plusieurs années et cela doit être désormais une chance à saisir pour nos territoires. Maintenant que de nombreuses compétences ont été transférées et que d'autres seront affinées dans les mois qui viennent nous avons besoin de stabilité. Avoir pu intégrer le club fermé des 22 grandes métropoles de notre pays est un atout majeur qui va nous permettre de développer notre attractivité mais celle-ci devra avoir des conséquences positives sur l'ensemble des communes en termes d'emploi et de qualité de vie.

Ce lien de proximité si souvent évoqué dans nos multiples débats est le corollaire incontournable de la mise en commun de compétences qui seront désormais gérées à une échelle plus pertinente. Cela ne se fait pas toujours sans inquiétude comme l'ont montré les derniers congrès des maires au plan départemental mais aussi national. La diminution continue des aides financières atteint aujourd'hui un niveau excessif voir insupportable, les engagements antérieurs doivent être tenus, les réglementations pointilleuses ne doivent pas étouffer toute liberté d'initiative et les élus locaux doivent pouvoir continuer à répondre au mieux aux attentes légitimes de leurs concitoyens.

Afin de favoriser au mieux ce lien de proximité avec l'ensemble des Champanellois nous venons de tenir 9 réunions de mi-mandat et je remercie tous ceux qui ont bien voulu y participer. Cela nous a permis de faire le point sur les grands dossiers, de voir que le programme prévu pour cette mandature serait bien réalisé et même largement dépassé. Nous avons pu constater que nous étions en phase avec vos attentes en ce qui concerne les grandes orientations mais aussi que nous devions être plus attentifs encore à des mesures beaucoup plus modestes mais qui sont susceptibles d'améliorer la qualité de vie de chacun d'entre vous.

Une seule préoccupation est revenue régulièrement dans tous nos villages, c'est la vitesse excessive des véhicules au cœur de nos bourgs. Certaines mesures ont déjà été prises pour améliorer la situation, d'autres sont à l'étude et se concrétiseront dans les prochaines années mais les pouvoirs publics ne peuvent pas tout. Il faut aussi que chaque conducteur soit responsable et respecte les règles les plus élémentaires du code de la route au lieu de rouler à des vitesses dangereuses pour lui mais aussi pour autrui.

Au cours de l'année qui s'ouvre la modernisation de notre commune va se poursuivre et de nombreux dossiers vont aussi entraîner des changements d'habitude. L'agrandissement du groupe scolaire va se terminer, la rénovation de La Maison des associations commence, la réflexion sur les rythmes scolaires se poursuit avec une large concertation, la scolarisation de nos collégiens à Ceyrat va s'orienter vers Beaumont et toutes les informations nécessaires vous seront données en temps utile, la fibre optique tant espérée devrait commencer à arriver dans certains villages en fin d'année.

Ces quelques mesures phares et bien d'autres qui les compléteront vont contribuer à faire de 2018 une bonne année où chaque Champanellois sera heureux de vivre dans cette commune si attrayante.

Votre maire, Roger Gardes Vice-président de Clermont Auvergne Métropole Vice-président du Parc des Volcans

Dernière minute : Voeux à l'agriculture de Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République, au gymnase de Saint-Genès-Champanelle (voir pages 4 à 6).

Tœux de Monsieur le Président





Nous sommes très honorés que Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République, ait choisi notre commune pour venir présenter ses vœux à l'agriculture le jeudi 25 janvier dernier.

L'organisation d'une telle visite officielle a généré bien évidemment une semaine très active de préparation afin de satisfaire toutes les exigences formulées.

Fort beureusement nous avons pu compter sur le soutien du cabinet de Monsieur le Président et de la cellule dédiée de l'Élysée ainsi que sur le cabinet de Monsieur le Préfet du Département et les services de la Préfecture. Nos employés communaux se sont aussi énormément investis, en relation étroite avec les services de Clermont Auvergne Métropole de la ville de Clermont-Ferrand et du Département du Puy-de-Dôme, pour que l'accueil soit irréprochable.

Que tous ceux qui nous ont aidés ou ont bien volontiers accepté les modifications nécessaires trouvent donc l'expression de nos plus chaleureux remerciements et partagent avec nous la reconnaissance formulée par Monsieur le Président de la République qui nous a fait part de sa très grande satisfaction devant la qualité de l'accueil qui lui a été réservé

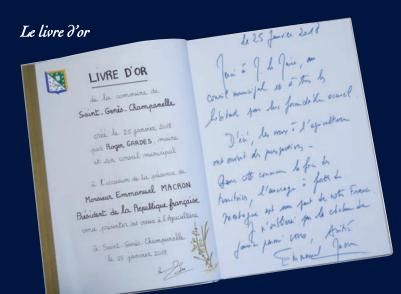
Au nom de notre commune notre maire lui a offert un panier garni de produits locaux, expression de notre terroir, et le roman d'Henri Pourrat «Gaspard des Montagnes» qui retrace la vie du monde rural auvergnat.

Aella Abrial, membre du Conseil municipal d'enfants,

lui a aussi remis une très belle lave émaillée.

de la République à l'agriculture





Le Président aux côtés de Roger Gardes



Les conseillers municipaux adultes et enfants

Les agriculteurs champanellois dans le public invité



Vœux à l'Agriculture

Saint-Genès-Champanelle • Jeudi 25 janvier 2018



Signature du livre d'or et remise de cadeaux





Salutations présidentielles







Selfies avec les enfants

ACTIVITÉS DES ÉLUS

Décisions du Conseil municipal

Réuni en séance ordinaire publique les 7 novembre et 14 décembre 2017, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes, à l'unanimité sauf précisions contraires.

LE 7 NOVEMBRE 2017

- Adopter des décisions modificatives du budget général.
- Voter la mise en place du RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire qui va se substituer au régime antérieur (transposition à l'équivalence).
- **Voter** diverses délibérations suite à la prise de compétences de Clermont Auvergne Métropole ;
- Projet de convention pour la viabilité hivernale,
- Adoption du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées),
- Ajustement du groupement de commandes à toutes les fournitures administratives,
- Charte partenariale de relogement avec la possibilité de mettre à disposition un lieu d'hébergement en cas d'urgence, Clermont Auvergne Métropole étant coordinateur entre l'Etat et les communes.
- **Prendre acte** du dernier rapport d'activité de Clermont Communauté (2016) avant son passage en Communauté Urbaine, présenté par le maire.
- Voter l'adhésion à une association en cours de constitution des propriétaires indivis des puys de la Vache et l'adhésion de la commune, avec la possibilité d'acquérir d'autres parts.
- **Prendre acte** des travaux et coupes de bois 2017 et voter les ventes 2018 (coupes partielles de 7 parcelles dont 3 en bois façonné).
- Voter une subvention à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École), de 73 € par classe, pour les fêtes de fin d'année (10 élémentaires et 6 maternelles) soit 1.168 €.
- Voter l'avant-projet des travaux d'enfouissement du réseau télécom en coordination avec le SIEG, route de Beaune à Laschamps. La participation de la commune au financement est fixée à 16.800 € TTC.
- **Prendre acte** du rapport d'activité du SMTC et des améliorations à l'étude sur le TAD (transport à la demande). Un nouveau projet de mobilité durable va être expérimenté avec le « covoiturage dynamique » résultant de l'étude « TEAMM Volcans » en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et covoiturage Auvergne.
- Valider une convention pour l'année avec AXOTOLT pour le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) et 3 classes maternelles (13.650 € avec 13.000 € de subventions).
- **Prendre acte** des travaux en cours (groupe scolaire, divers travaux d'assainissement, éclairage du terrain de foot, chantier de Pardon).
- Approuver le programme TEP-CV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) de la commune dans le cadre du projet global TEPVC du Parc Naturel Régional des volcans d'Auvergne. Une convention et un avenant ont été co-signés respectivement avec l'Etat, le Parc Naturel Régional des volcans d'Auvergne et la commune qui pourra bénéficier à ce titre d'un appui financier spécifique.
- Accepter le report de la remise des dossiers pour l'écoquartier à fin février à la demande des 3 candidats-bailleurs retenus.

INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET QUESTIONS DIVERSES

- Voter les tarifs des derniers loyers,
- Autoriser la pose de 5 capteurs de mesures géophysiques sur certains chemins communaux pour l'enregistrement de bruits sismiques naturels (projet universitaire),
- Prendre connaissance de la journée du TIG (Tra-

- vail d'Intérêt Général) 2018 à Clermont-Ferrand et de divers courriers
- **Soutenir** l'Institut des métiers pour ouvrir une formation CAP petite enfance avec une lettre d'intention,
- Débat sur les rythmes scolaires ; dans le cadre du PEDT (Projet Educatif Du Territoire) un travail sera fait avec l'envoi d'un questionnaire pour fin décembre. Une évaluation des coûts des différentes options possibles sera faite pour une analyse en janvier. Le conseil municipal se positionnera en février après le conseil d'école.

LE 14 DÉCEMBRE 2017

- Passage en Métropole : la transformation de la Communauté urbaine en Métropole a été présentée par Olivier Bianchi, président de la Communauté urbaine, invité par le Conseil municipal, notamment sur la prise de compétence voirie pour laquelle les négociations se poursuivent avec le Département.
- Voter les décisions modificatives des budgets ; général, eau et assainissement, du budget du lotissement « Le Petit Bois ». L'adjoint aux finances a présenté au conseil le détail des lignes comptables liées au transfert à la Communauté urbaine.
- Voter le renouvellement de la convention d'adhésion de la commune au service commun d'instruction des ADS (Autorisation du Droit des Sols) de la Communauté urbaine au même tarif avec la mise en place de la vérification des conformités par le service à partir de 2018.
- Voter l'adhésion au Pack « Informatique et Libertés », proposée par la convention entre la commune et les services communs de Clermont Auvergne Métronole
- Voter le remboursement des traitements de mise à disposition du personnel au budget de la Caisse des écoles qui est indépendant de celui de la collectivité.
- Voter les subventions attribuées aux associations pour un montant de 30.745 €. Le Conseil municipal s'attache à maintenir un budget équivalent à l'année précédente. Les membres du Conseil municipal, président(e)s d'associations n'ont pas pris part au vote pour leur association. Le Conseil municipal maintient également une subvention supplémentaire de 400 € aux 3 associations qui participent aux NAP (Nouvelles Activités Périscolaires).
- Voter les tarifs 2018 des salles qui restent identiques à ceux de l'année 2017 et ceux des concessions des cimetières (augmentation de 1%).
- Autoriser le maire à faire la demande de subven-

- tion de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) 2018 pour la réfection de l'ancienne école de Laschamps.
- Valider la prise de décision pour les Rythmes scolaires pour le printemps, après l'analyse du questionnaire adressé aux familles et la décision du conseil d'école.
- Voter l'évolution des Délégations du Conseil municipal au Maire : au titre de l'article L 2122–22 des délégations complémentaires sont acceptées.

AFFAIRES FONCIÈRES

- Donner un avis défavorable à une demande d'achat d'une parcelle du domaine public à Fontfreyde (14 contre, 6 pour et 2 abstentions),
- **Donner un avis** favorable pour la vente d'une parcelle communale à Pardon dans sa totalité (1 contre),
- **Donner un avis** favorable pour la vente d'une partie du domaine public à Theix, réduite par rapport à la demande initiale, après avis des riverains et des contraintes de servitudes (2 abstentions).
- **Donner** un nom à une rue du lotissement communal « rue du Petit Bois » à Theix,
- **Prendre acte** des lots communaux encore disponibles : 1 lot à Theix, 1 lot à Saint-Genès-Champanelle et 1 lot à Berzet.
- **Prendre connaissance** de l'avancement des travaux en cours.
- Valider la demande de la subvention au titre des amendes de police auprès du Département pour des travaux de sécurité.

INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET QUESTIONS DIVERSES

- Scolarisation aux collèges de Beaumont et de Ceyrat : une réunion de toutes les parties prenantes sera organisée début mars afin de travailler sur l'organisation des transports,
- Mise en place de dispositifs d'effarouchement du gibier le long de la route départementale n°942 (piquets réflecteurs) destiné à limiter le nombre de collisions avec le gibier,
- Création d'un poste d'agent de maîtrise à compter du 1er janvier 2018 au sein des services.
- Modification de l'installation d'un relais mobile Orange sur la commune ; installation d'antennes 4G à Theix,
- Une présentation de l'état d'avancement du PDU (Plan de Déplacements Urbains) au Conseil municipal est envisagée courant ianvier.

Subventions aux associations

ASSOCIATIONS	SUBVEN	ITIONS 2018	ASSOCIATIONS	SUBVEN	TIONS 2018	
ASSOCIATIONS	Normale	Exceptionnelle	ASSOCIATIONS	Normale	Exceptionnelle	
44 ET plus	100€		Espoir et Solidarité	410€		
A.S St-Genès-Foot.	6.430€		Gomme et crayon	410€		
AAPPMA (societé pêche)	165€		La Bulle	1.200€		
Amicale Champanelloise	5.300€		Loisirs et Rencontres	700€		
Association Sportive IME	250€		Office Champanellois	3.500€		
Bas 'Art	400€		Paniers Champanellois	300€		
Champan'elles running	150€		Pétanque	150€		
Chorale Campanelle	630€	300€	Rallye Saint-Genès	350€		
Comité de Jumelage	3.000€		Rugby Club	4.850€		
Don de sang	250€		Tennis Club	1.750€		
Echappée Belle	150€		TOTAL	30.445€	300€	

ACTIVITÉS DES ÉLUS



Carnet de Bord

Le carnet de bord ne peut pas reprendre, par manque de place, toutes les réunions auxquelles participent les élus. Il est centré sur les plus institutionnelles concernant surtout maire, adjoints et conseillers délégués qui participent à de nombreuses réunions. Parallèlement se tiennent de nombreuses réunions telles les commissions communautaires, les conseils d'administration, les assemblées générales associatives et les commissions municipales ainsi que les rencontres individuelles concernant des problèmes plus personnels. L'ensemble du Conseil se réunit aussi régulièrement pour mieux préparer les décisions les plus importantes qui seront ensuite adoptées en séance. Bien entendu tous les conseillers sont à votre disposition si vous souhaitez des informations complémentaires sur tel ou tel dossier.

18 SEPTEMBRE

- Analyse et suivi du PLH (Plan Local de l'Habitat) avec les services concernés (R. Gardes, A. Désèmard, N. Imbaud, E. Hayma)
- Groupe de travail en vue de la création d'une association des propriétaires des puys de la Vache et de la Mey (R. Gardes)

19 SEPTEMBRE

- Point sur le projet d'éco-bourg à Saint-Genès (R. Gardes, P. Vieira, E. Hayma)
- Réunion des parents d'élèves pour désigner leurs délégués à la Caisse des écoles (A. Désèmard) • Réunion du CLIC (Centre Local d'Information et de
- Réunion du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie de l'Agglomération Clermontoise) (A. Désèmard, A. Thibault)
- Commission habitat, solidarité, politique de la ville à la Communauté urbaine (A. Désèmard)

20 SEPTEMBRE

- Réunion avec l'ONF (Office National des Forêts) et le Parc des volcans en mairie d'Orcines sur la gestion des forêts (P. Vieira)
- Conseil d'exploitation des régies eau et assainissement à la Communauté urbaine (C. Vial)

21 SEPTEMBRE

• Concertation avec les responsables du club de rugby de Saint-Genès et un porteur de projet (R. Gardes, P. Vieira)

22 SEPTEMBRE

• Rencontre avec Mme Vichnievsky, nouvelle députée de notre circonscription (R. Gardes)

25 SEPTEMBRE

- Bilan de la randonnée « La Métropolitaine + qu'une balade » avec les différents partenaires (R. Gardes)
- Préparation d'un schéma cyclable communautaire (R. Gardes, N. Imbaud)
- Commission intercommunale des impôts directs professionnels à la Communauté urbaine (Y. Chauvet)

26 SEPTEMBRE

• Rencontre avec le CLIC, l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) (A. Désèmard, A. Thibault)

27 SEPTEMBRE

• Rencontre à Clermont-Ferrand avec les services d'Orange sur les possibilités offertes par l'arrivée de la fibre (R. Gardes)

28 SEPTEMBRE

- Présentation à Clermont Auvergne Métropole d'une étude sur l'urbanisme commercial en vue de l'élaboration d'un DAAC (Document d'Aménagement Artisanal et Commercial) (R. Gardes)
- Comité syndical du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) du Grand Clermont (R. Gardes, E. Hayma)
 Réunion du PEDT (Projet Educatif Du Territoire) (A.
- Désèmard, Y. Chauvet, A. Beaumont)

30 SEPTEMBRE

- Accueil de la « Foulée des Bâtisseurs » à Saint-Genès (R. Gardes, P. Vieira)
- Réunion du VALTOM (Syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés) à Royat au sujet du projet VALORDOM 2 (N. Imbaud)

2 OCTOBRE

• Lancement du nouveau guide du « Petit Futé » de l'agglomération clermontoise à Archipel Volcans à Laschamps (R. Gardes)

3 OCTOBRE

- Accueil des Universités nationales du tourisme durable à Polydôme (R. Gardes)
- Club régional des PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) (E. Hayma)

4 OCTOBRE

• Accompagner les participants aux Universités du tourisme durable sur le terrain dans le territoire du Parc des Volcans (R. Gardes)

5 OCTOBRE

- Participer à une commission de conciliation en Préfecture concernant la répartition de la DGD (Dotation Générale de Décentralisation) (R. Gardes)
- Etude du schéma de transition énergétique et écologique à la Communauté urbaine (R. Gardes, N. Imbaud)
- Commission « système tramway » au SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) (Y. Chauvet)

6 OCTOBRE

• Lancement officiel du programme culturel « Effervescences » en mairie de Clermont-Ferrand et place de Jaude, dans le cadre de la candidature au titre de capitale européenne de la culture (R. Gardes)

7 OCTOBRI

- Concertation avec les enseignants au sujet d'un projet pédagogique sur le cirque (R. Gardes, A. Désèmard)
- Célébration du 40^{ème} anniversaire du Parc des volcans à la gare du Panoramique des Dômes à Orcines (R. Gardes, N. Imbaud)

9 OCTOBRE

- Organisation des travaux de restauration de la Maison des associations (A. Désèmard, C. Vial, P. Vieira, A. Boudet)
- Réunion du CCAS (R. Gardes, A. Désèmard, C. Vial, R. Orban, A. Thibault, G. Dellavedova)

11 ET 12 OCTOBRE

• Congrès national des EPL (Etablissements Publics Locaux) à Bordeaux (R. Gardes)

12 OCTOBRE

- Assemblée générale du VALTOM (N. Imbaud)
- Réunion du SSIAD (Services de Soins Infirmiers à Domicile) (A. Désèmard, R. Orban, A. Thibault)

13 OCTOBRE

- Vingtième anniversaire de Thermauvergne au casino de Royat (R. Gardes)
- Projet d'évolution de la restauration collective (A. Désèmard, Y. Chauvet)

16 OCTOBRE

• Réunion de concertation des élus en Préfecture, organisée par le nouveau Préfet du département (R. Gardes)

17 OCTOBRE

- Réunion de la Caisse des écoles (R. Gardes, A. Désèmard, C. Vert)
- Comité rivière à la Communauté urbaine (N. Imbaud)
- Commission habitat, solidarité, politique de la ville à la Communauté urbaine (A. Désèmard)

18 OCTOBRE

- Concertation avec les responsables de Thermauvergne (R. Gardes)
- Conseil d'exploitation des régies eau et assainissement de la Métropole (C. Vial)

19 OCTOBRE

- •Rencontre de la Mission locale à Orcines (A. Désèmard)
- Réunion de la CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial) à la sous-préfecture de Riom (R. Gardes)
- Concertation avec un délégué territorial départemental au sujet du traitement de l'eau (C. Vial)
- Rencontre avec des représentants de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) (R. Gardes)

21 OCTOBRE

• Congrès départemental annuel de l'Association des maires et présidents de communautés de communes en mairie de Clermont-Ferrand (R. Gardes)

23 OCTOBRE

- Etude du covoiturage dynamique et choix de l'implantation de bornes dans notre secteur (R. Gardes, A. Désèmard, N. Imbaud)
- Commission locale de la voirie en mairie de Beaumont (R. Gardes, C. Vial)

24 OCTOBRE

- Assemblée générale d'IPAMAC (Association Inter-Parcs du Massif Central) au siège du Parc des volcans à Montlosier (R. Gardes)
- Réunion de Natura 2000 à Cournon (N. Imbaud)

27 OCTOBRE

- Rencontre avec des porteurs de projets d'urbanisme commercial à la Métropole (R. Gardes)
- Commission d'attribution de logements sociaux (A. Désèmard)
- Point sur la politique touristique de Clermont Auvergne Métropole avec les services concernés (R. Gardes)

31 OCTOBRE

• Rencontre avec les techniciens du cycle de l'eau pour des travaux sur la commune (C. Vial)

2 NOVEMBRE

 Visite de la nouvelle auberge de jeunesse de Cahors, et discussion avec ses responsables pour éclairer le choix du projet de Clermont Auvergne Métropole (R. Gardes)

6 NOVEMBRE

• Concertation avec les responsables du tourisme dans les différents EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) du Grand Clermont pour mieux coordonner leurs actions (R. Gardes)

• Réunion du CCAS (R. Gardes, A. Désèmard, R. Orban, A. Thibault, G. Dellavedova)

• Conseil de l'école élémentaire (R. Gardes, A. Désèmard, C. Vial)

7 NOVEMBRE

• Concertation avec les services de gestion de l'eau

8 NOVEMBRE

 Concertation avec un porteur de projet pour célébrer le 20e anniversaire du classement à l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture) des chemins de Saint-Jacquesde-Compostelle passant par Notre-Dame du Port à Clermont-Ferrand (R. Gardes)

• Vernissage de l'exposition « Voyage dans le Parc des volcans » créée pour les 40 ans du parc et présentée à l'espace Victoire avec la collaboration de la SPL Clermont Auvergne tourisme (R. Gardes)

9 NOVEMBRE

• Comité de pilotage sur l'enseignement artistique à Clermont Auvergne Métropole (N. Imbaud)

 Assemblée générale des propriétaires des puys de la Vache et de la Mey, préparatoire à la constitution d'une association (R. Gardes)

 Organisation de l'affouage à Fontfreyde (Y. Chauvet) • Concertation avec la direction de la crèche au sujet des conditions d'admission (R. Gardes, A. Désèmard)

• Etude d'effacement de réseaux aériens (C. Vial)

10 NOVEMBRE

• Bilan annuel du service ADS (Autorisation du Droit des Sols) et préparation d'une nouvelle convention (R. Gardes, E. Hayma)

13 NOVEMBRE

• Conseil de l'école maternelle (R. Gardes, A. Désèmard, C. Vial)

14 NOVEMBRE

• Conférence intercommunale du logement (A. Désèmard)

 Conférence sur le solaire photovoltaïque à l'ADUHME (Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Energie) (Y. Chauvet)

• Représenter la commune au lancement d'un nouveau média de la Métropole clermontoise « 7 jours à Clermont » (R. Gardes)

16 NOVEMBRE

• Réunion de la CDAC à la sous-préfecture de Riom (R. Gardes)

• Bilan annuel avec l'interlocuteur privilégié de GrDF (R. Gardes)

• Rencontre avec les responsables de l'Amicale de Notre Pays (R. Gardes, C. Vial, P. Vieira, A. Boudet)

• Fête de l'abeille à Beaumont (N. Imbaud)

• Rencontre avec le bureau d'étude au sujet de travaux à l'église de Theix (C. Vial)

• Commission « système tramway » au SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) (Y. Chauvet)

17 NOVEMBRE

• Inauguration des « Carnets de voyage » à Polydôme

• Union départementale des CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) (A. Désèmard)

18 NOVEMBRE

• Organisation de la collecte des déchets dans le secteur du lotissement « Le Mas » à Manson (R. Gardes, N. Imbaud, C. Jodas, R. Orban)

• Assemblée générale de la société de pétanque (P. Vieira)

20 NOVEMBRE

• Organisation de l'école de musique du SICAS (N. Imbaud, A. Thibault, A. Beaumont, G. Dellavedova)

Concertation avec les services techniques de la Métropole pour la voirie

• Réunion sur le PDU (Plan de Déplacement Urbain) au SMTC (A. Désèmard)

• Commission d'appel d'offres et réunion du bureau du SIAVA (Syndicat Intercommunal d'assainissement de la Vallée de l'Auzon) (C. Vial)

• Réunion au sujet de l'Agenda 2019 et des plans de nos villages (A. Boudet)

22 NOVEMBRE

 Réunion inter commissions pour le programme 2018 à la Fédération nationale des Parcs à Paris (R. Gardes)

• Représenter le Parc des volcans à la remise de la Légion d'honneur à Michaël Weber, président de la Fédération nationale des Parcs Naturels Régionaux, par François Hollande à la mairie du 18º arrondissement (R. Gardes)

· Commission aménagement du territoire, mobilité, transport à la Communauté urbaine (A. Désèmard)

23 NOVEMBRE

• Conseil d'administration de la T2C (A. Désèmard)

24 NOVEMBRE

 Communication au colloque organisé à l'IADT (Institut d'Auvergne de Développement des Territoires) sur « Métropoles, villes intermédiaires et espaces ruraux » (R. Gardes)

•Conseil d'administration du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie de l'Agglomération Clermontoise) (A. Désèmard)

25 NOVEMBRE

• Rencontre avec l'association « Appassionata » en vue d'une programmation éventuelle de concerts sur la commune (R. Gardes)

• Présentation d'un projet d'urbanisme touristique (R. Gardes, N. Imbaud, E. Hayma)

27 NOVEMBRE

• Aménagement du parvis devant la mairie, l'école et la Maison des associations (A. Désèmard, C. Vial, N. Imbaud, Y. Chauvet, P. Vieira, A. Boudet)

• Concertation avec les entreprises pour la rénovation de la Maison des associations (C. Vial, P. Vieira, A. Boudet)

28 NOVEMBRE

• Rencontre des référents des LIS (Lieux d'Information Seniors) (A. Désèmard)

29 NOVEMBRE

• Séance d'ouverture des premières rencontres du réseau international des villes Michelin à Polydôme (R. Gardes)

30 NOVEMBRE

• Réunion au SMTC sur le PDU et ses relations avec le

développement touristique (R. Gardes) • Réunion du PEDT (A. Désèmard, Y. Chauvet, A. Beaumont)

• Commission de développement économique à la Communauté urbaine (Y. Chauvet)

1ER DÉCEMBRE

Commission spéciale de la SEM Vulcania (R. Gardes)

• Représenter la commune au 10e anniversaire de la Maison de l'Europe en Auvergne (R. Gardes)

 Présentation de la situation du projet UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) « Chaîne des Puys - Faille de Limagne » au Conseil départemental (N. Imbaud)

2 DÉCEMBRE

• Rencontre avec les organisateurs du championnat régional cycliste pour définir le parcours sur la commune (R. Gardes, P. Vieira)

3 DECEMBRE

• Rencontre avec l'association « Bien vivre à la MAPAD » à Ceyrat (R. Gardes, A. Désèmard)

4 DÉCEMBRE

• Concertation avec le directeur de la SPL Clermont Auvergne tourisme pour la préparation de l'exercice 2018 (R. Gardes)

5 DÉCEMBRE

• Intervention pour le comité syndical du Parc du Pilat en présentant le travail en réseau dans le cadre d'IPAMAC, illustré par la mise en place dans le Parc des volcans d'une trame de forêts anciennes et d'îlots de sénescence (R. Gardes)

 Concertation sur la police de sécurité au quotidien en Préfecture (Y. Chauvet)

• Réunion du SSIAD (A. Désèmard, A. Thibault, R. Orban)

6 DÉCEMBRE

• Réunion avec la direction du cycle de l'eau (C. Vial)

7 DÉCEMBRE

• Assemblée générale de l'EPF SMAF (Syndicat Mixte d'Action Foncière) (E. Hayma)

11 ET 12 DÉCEMBRE

• Elaboration des schémas de transition écologique et énergétique du territoire (N. Imbaud)

11 DECEMBRE

Pose de la première pierre de la Scène Nationale à Clermont-Ferrand (R. Gardes)

• Conseil syndical du SIAVA (A. Désèmard, C. Vial)

12 DECEMBRE

• Concertation avec l'inspecteur de l'éducation nationale et les directrices d'école (R. Gardes, A. Désèmard, C. Vial)

14 DÉCEMBRE

• Réunion à l'agence d'urbanisme pour la mise en place d'un observatoire de l'attractivité (R. Gardes)

• Assemblée générale du VALTOM (N. Imbaud)

• Rencontre de fin d'année à l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) de Ceyrat (A. Désèmard)

19 DECEMBRE

• Représenter la commune à la projection du film « Vues d'Auvergne » au Casino de Royat (R. Gardes)

• Réunion de préparation au PLUI (E. Hayma)

20 DÉCEMBRE

• Réflexion sur la situation des friches industrielles dans l'agglomération et la reconversion du foncier en zones d'activité (R. Gardes)

Union départementale des CCAS (A. Désèmard)

21 DÉCEMBRE

• Rencontre avec le service urbanisme de la Communauté urbaine en vue de la préparation d'un PLUI et d'un RLPI (Règlement Local de Publicité Intercommunal) (R. Gardes)

Rencontre au sujet de la politique touristique de l'agglomération et la mise en valeur du patrimoine naturel (R. Gardes)



Parallèlement se tiennent des réunions régulières concernant le groupe scolaire, l'aménagement du parvis de la mairie, auxquelles participent, Christophe Vial, adjoint en charge des travaux, et les adjoints de référence.

ACTIVITÉS DES ÉLUS

Bilan réunions de mi-mandat

Nous avons été très heureux de rencontrer les personnes qui se sont déplacées lors de ces 9 réunions publiques dans nos différents villages.

A cette occasion nous avons pu échanger sur les grands axes de notre politique communale et intercommunale, ce qui nous a permis de constater l'adéquation entre les attentes de la population et la politique menée.



Nos échanges ont également permis de répondre à des questions de proximité, comme la collecte des déchets par exemple. Une seule thématique a été abordée lors de chaque réunion, il s'agit de la vitesse excessive dans les traversées de villages. Ce sujet a permis d'évoquer les mesures déjà prises comme l'installation de plateaux surélevés, de radars pédagogiques, ainsi que les possibilités à disposition des communes.

Depuis ces réunions et conformément à nos engagements, nous avons transmis à la gendar-





merie les mesures des radars pédagogiques afin de cibler et renforcer les contrôles futurs. Nous avons également rencontré les services du conseil départemental pour mettre en œuvre de prochaines mesures de vitesses et réaliser différentes expérimentations sur notre commune. Cependant, les élus ne peuvent pas tout faire, chaque conducteur doit adapter sa conduite dans les villages et respecter les limitations de vitesses et ainsi faire preuve de citoyenneté et civisme.



ÉCONOMIE ET FINANCES

■ Tarifications au 1^{er} Janvier 2017

CONCESSIONS DE CIMETIÈRES, CAVURNES ET COLUMBARIUM, JARDIN DU SOUVENIR

Ň,	cimetière au m²	Cavurne	Columbarium	Souvenir
30 ans	116€	480€	692€	
50 ans	175€	<i>743</i> €	993€	51€
Perpétuité	292€	956€	1.299€	

LOCATIONS DE SALLES

MAISON DES ASSOCIATIONS	Journée	Week-end
Associations de la commune	150€	200€
Personnes privées habitant la commune pour leur usage personnel	300 € hors week-end	600€
Personnes privées hors commune	-	950€
Associations hors commune	800€	950€
Hall et cuisine	Journée	Week-end
Associations de la commune	120€	140€
Personnes privées habitant la commune pour leur usage personnel	-	350€
Personnes privées hors commune	-	600€
Associations hors commune	550€	600€

SALLES DE VILLAGE	Tarifs aux particuliers de la commune	Tarifs associations ou particuliers extérieurs à la commune
Forfait week-end	100€	150€

INSTALLATIONS SPORTIVES (associations extérieures à la commune	Tarif
Location à la journée : hall d'entrée, douches et vestiaires	u gymnase 150€
Gymnase complet	300 €

LOCATION DE CHAISES ET DE TABLES	Tarif
Forfait deux jours	30€

Les chalets ne sont plus disponibles à la location.

TRAVAUX

■ L'année 2017

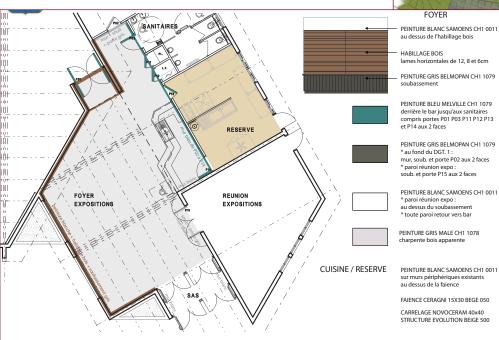
aura été marquée par la poursuite de nombreux dossiers importants pour notre commune,

avec les travaux de restructuration du groupe scolaire les Volcans, l'installation de l'agence postale à l'accueil de la mairie, les travaux du secteur du Petit Bois à Theix, la poursuite des programmes de modernisation des réseaux secs et humides, la rénovation de nos bâtiments, sans oublier l'entretien de nos nombreux kilomètres de voiries communales et sylvo-pastorales.

L'année 2018 sera une année de consolidation des missions de la Métropole, au travers du pôle de proximité regroupant les communes de Beaumont, Ceyrat, Royat et Saint-Genès-Champanelle pour la voirie, l'eau, l'assainissement et la gestion des milieux aquatiques.

Elle verra également la livraison des travaux de restructuration du groupe scolaire, la rénovation intérieure de la Maison des associations, le démarrage des





travaux de la première phase d'aménagement des espaces publics autour de la mairie, la maison des associations et de l'école, et l'étude pour la construction de la maison de la chasse.

Cette année 2018 sera encore riche de nombreux projets, malgré un contexte financier incertain. Nous remercions chaleureusement l'investissement des employés communaux, dans leurs engagements permanents pour la bonne réalisation de ces projets, avec en premier lieu le responsable des services techniques David Cornillon.

■ Restructuration du groupe scolaire les Volcans

Cette année, ce sont 420 élèves qui sont accueillis dans le groupe scolaire, confirmant que notre commune est l'une des plus jeunes de Clermont Auvergne Métropole.

Les travaux se poursuivent dans le groupe scolaire, avec l'ouverture des 3 nouvelles classes dans l'école primaire. Cet emménagement a permis le démontage et l'évacuation des structures modulaires. Les nouvelles classes ont été équipées de vidéoprojecteurs interactifs, tableaux et La fin des travaux est envisagée lors des vacances de février et/ou pâques ; les conditions météorologiques du mois de décembre ont généré des retards dans l'exécution du chantier. Il reste à finaliser le nouveau réfectoire de la maternelle, le dortoir, la salle des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et la salle commune.

En parallèle divers travaux de maintenance, de mise en conformité et d'éclairage ont été réalisés pour un montant de 11.750 €TTC.



TRAVAU

Voirie communale et sylvo-pastorale

Clermont Auvergne Métropole assure désormais la compétence sur les voiries villages. La voirie sylvo-pastorale est toujours de compétence

Le programme d'aménagement et d'entretien de la voirie a été établi en concertation avec les services du pôle de proximité de la Métropole.

Les travaux réalisés, ont concerné l'ensemble des villages pour un montant de 259.160 €TTC.

Chaque année un programme de débroussaillage des chemins et de tonte des accotements est réalisé par les services techniques et par un prestataire extérieur, cette année le coût de cette prestation s'est élevé à 17.000 €TTC.









Eau potable et assainissement

Clermont Auvergne Métropole assure désormais ces compétences. Les travaux réalisés cette année sont les suivants :

- reprise de la conduite de vidange du réservoir de Beaune - 4.050 € TTC
- création d'un point d'eau non potable pour le cimetière de Beaune - 3.120 € TTC
- extension des réseaux d'assainissement, d'eau potable et réseaux secs sur 180 m pour la maison de la Chasse au complexe sportif - 17.130 €
- extension des réseaux d'assainissement et d'eau potable sur 100 m pour les 4 lots au niveau des anciens tennis dans le bourg de Saint-

Genès - 15.900 € TTC

- extension du réseau d'eau potable sur 15 m impasse des Marguerites à Manson - 2.290 € TTC
- extension du réseau d'eaux usées sur 22 m rue des Bûchettes à Manson - 2.330 € TTC
- changement de la pompe 60 m³/h et de la colonne souple par une colonne inox au forage de Tourtour n°1 - 35.390 € TTC

Actuellement des travaux d'assainissement et de reprise du réseau d'eau potable ont lieu impasse des Chamalets à Nadaillat. D'importants travaux entre le puy de la Vache et la croix de Beaune démarreront au premier trimestre 2018.

Enfouissement des réseaux aériens

Plusieurs programmes ont pu être réalisés ou sont en cours en partenariat avec le SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz) du Puy de Dôme :

- route de Nadaillat dans le village de Theix pour une participation communale de 16.800 € TTC,
- route du puy de Dôme à Fontfreyde, lotissement sous les Horts pour 9.000 € TTC,
- route de Beaune village de Laschamps pour 16.800 € TTC,
- impasse des Chamalets à Nadaillat pour un montant de 1.800 € TTC.

Espaces verts, sportifs et publics

La commune est pleinement engagée dans sa démarche de réduction des produits phytosanitaires, en privilégiant la tonte sélective, le paillage des massifs, et en poursuivant l'expérimentation sur certains secteurs (plantations en pieds de murs végétalisés, par exemple). Ainsi dans le cadre de la préservation de l'environnement, la commune n'épand plus de produits phytosanitaires sur les espaces publics (places, cheminements piétons, places de parking...).

La commune s'est également engagée dans une politique d'insertion sociale avec comme objectif principal de faciliter le retour à l'emploi de publics qui en sont éloignés par une mise en situation professionnelle associée à un accompagnement socioprofessionnel.

Le but est d'organiser le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de ces salariés en vue de faciliter une insertion sociale et professionnelle durable. Une convention a été signée pour l'année 2017 avec Job'chantiers pour assurer un désherbage manuel des espaces publics. La participation de la commune est de 2.148 € TTC.

L'entretien des terrains de sports (hors coût de la main d'œuvre des agents municipaux et du carburant) s'élève à 19.700 € TTC.

Le fleurissement de nos différents villages représente une dépense de 2.650 € TTC.

■ Theix secteur du Petit Bois

L'aménagement du lotissement communal du Petit Bois est terminé. Ces travaux seront complétés par un réaménagement des voiries du secteur (planning échelonné sur plusieurs années en fonction de la finalisation des constructions du lotissement).

Dépenses de fonctionnement

Achat de carburant: 10.700 € TTC

Entretien du matériel (y compris VL et PL) : 16.475 € TTC

Vêtements de travail: 1.980 € TTC

Produits d'entretien et consommables: 13.665€ TTC (pour l'ensemble des services communaux) Débroussailleuses : 2.088 € TTC

Investissement petits matériels

Echelle télescopique, escabeau : 540 € TTC

Visseuse 481 € TTC

TRAVAUX

■ Bâtiments et complexe sportif

L'agence postale a été intégrée à l'accueil de la mairie. Ces travaux ont permis de revoir les accès et de mettre en conformité les locaux avec les règles d'accessibilité (partie intérieure). Le coût des travaux est de 54.270 € TTC avec une participation de la Poste à hauteur de 25.000 €.

Dans le cadre du programme des Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) porté par le Parc Naturel régional des Volcans d'Auvergne, nous avons pu poursuivre l'isolation thermique du bâtiment de la mairie avec le changement de toutes les menuiseries (il reste à réaliser le changement des menuiseries de la salle des mariages en début d'année). Le coût des travaux est de 53.000 € TTC subventionné à hauteur de 61%.



Le terrain d'honneur de football est désormais équipé d'un éclairage performant et économe (version optivision led) ; celui-ci a été homologué E5 par la Ligue Auvergne de football.

Les travaux ont été conduits et financés à 50% par le SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz) du Puy de Dôme. Le coût des travaux est de 120.000 €TTC. Le financement de la commune est de 38.000 € grâce à la participation du SIEG et de la Ligue Auvergne de football.



Gymnase: travaux de mise en conformité éclairage et électrique : 5.740 € TTC.



Salle communale de Theix : remplacement des radiateurs et installation VMC : 7.880 € TTC.



Contrôles et vérifications réglementaires : les dépenses pour réaliser l'ensemble des contrôles obligatoires des bâtiments et lieux publics se sont élevées à 6.680 € TTC.

Contrat d'entretien et maintenance des clochers: 1.040 € TTC.

■ Réunion du 8 décembre avec le Conseil départemental

A la demande des élus municipaux, une réunion a été organisée avec les services départementaux pour faire le point sur différents sujets. Il s'agissait d'échanger sur les propositions d'entretien du réseau routier départemental sur la commune, les conséquences du changement de collège de secteur, les orientations de gestion de la voirie dans le cadre du passage en métropole.



Suivi des ressources en eau potable

L'année 2017 a été marquée par une baisse importante de productivité de nos différentes res-

sources. Le niveau anormalement bas de celles-ci correspond au niveau mesuré en 2003 (année de

> référence). On notera que la productivité des captages de Pessade a spectaculairement augmenté de 65 m3/h à 130 m3/ en seulement 3 semaines (grâce aux fortes précipitations de neige et pluies de décembre).

■ Eau et assainissement

Dans le cadre de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et de l'article L2224-8 du Code général des collectivités territoriales, les communes doivent assurer le contrôle des installations d'assainissement non collectif.

Près de 680 installations d'assainissement autonome sont recensées sur la commune de Saint-Genès-Champanelle. Ces installations ont fait l'objet d'un premier contrôle entre 2006 et 2007.

Ce contrôle consiste, en une vérification du fonctionnement et de l'entretien de votre installation d'assainissement autonome. Cette vérification est obligatoire (Article L1331–11 du code de la santé publique) et doit être réalisée tous les 10 ans.

Les nouveaux contrôles seront donc réalisés entre 2018 et 2019 par Clermont Auvergne Métropole qui a pris la compétence assainissement depuis le 1er janvier 2017.

Afin de vous expliquer plus en détail le déroulement de ces contrôles périodiques, nous avons le plaisir de convier l'ensemble des personnes concernées* à une réunion d'information:

Le mardi 27 février 2018 à 19 heures à la salle de la Grange

* Les habitations qui ne sont pas desservies par un réseau public d'assainissement et qui ne payent pas l'assainissement sur leur facture d'eau.

TRAVAUX

■ Compteurs Linky DE QUOI S'AGIT-IL?

Le compteur Linky, dit compteur intelligent, est en cours d'installation sur l'ensemble de notre pays depuis 2015 et 90 % des foyers français devraient en être équipés d'ici 2021. Il a vocation à remplacer progressivement l'ensemble des compteurs bleus traditionnels depuis la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Il offre de nouveaux services à distance et vise à favoriser une réduction de la consommation d'énergie. Il est déjà installé dans de nombreux autres pays en Europe comme l'Italie, la Suède ou la Finlande, ou même dans le monde comme le Canada, les États-Unis ou la Chine. On estime qu'actuellement plus de 700 millions de compteurs sont en service.

Toutefois ses mérites souvent mis en avant sont parfois contestés par certains particuliers et différentes associations. Aussi nous a-t-il paru judicieux de faire un point sur cette situation en présentant les avantages et inconvénients tels qu'ils ressortent des documents produits par différentes autorités comme la Préfecture, les responsables d'ERDF puis Enedis, le SIEG (Syndicat intercommunal d'électricité et de gaz du Puy-de-Dôme) auquel nous adhérons comme l'immense majorité des communes. France urbaine qui est une association d'élus de tous bords, mais aussi d'associations d'opposants comme «Robin des toits» ou «Stop Linky 63» et de particuliers qui nous interrogent parfois en nous faisant part de leurs inquiétudes.

INCONVÉNIENTS AVANCÉS ET RÉPONSES APPORTÉES

Les inconvénients le plus souvent avancés contre l'installation de ce type de compteur concernent l'émission d'ondes qui seraient néfastes à la santé, les risques d'incendie et de pannes, la possibilité de piratage voire d'espionnage, le coût induit sur les factures d'électricité ou encore la suppression d'emplois.

L'émission d'ondes est une réalité mais il apparaît que leur niveau reste très faible, très inférieur aux normes réglementaires en vigueur, et, aux yeux de certains, insignifiant par rapport aux ondes émises par l'environnement traditionnel de l'habitat. En effet la puissance du compteur Linky est 1500 fois plus faible que celle d'une cafetière électrique et il ne communique que quelques minutes par jour au maximum. Les expositions générées par la plupart des équipements électroménagers habituels (four à micro-ondes, plaque à induction, téléphone sans fil, ordinateur, base wifi) sont bien supérieures. Selon l'Agence nationale des fréquences. alors que le compteur Linky produit un niveau d'exposition inférieur à 0,1 volt/mètre à 20 cm, une simple ampoule basse consommation en est à 15 volts/mètre à 30 cm. La légalité du dispositif a d'ailleurs été validée dès 2012 par le Conseil d'État saisi par plusieurs associations.

Il apparaît par ailleurs que les risques d'incendie et de panne ne sont pas plus importants que pour les compteurs actuels même si le risque zéro n'existe pas. Testés par les constructeurs puis en laboratoire ces compteurs ont fait l'objet de contrôles renforcés par des techniciens spécialement formés. Les installateurs doivent cependant bien veiller au serrage mécanique des câbles comme pour les anciens compteurs.

Le piratage d'informations, voire le risque d'espionnage, est aussi une crainte parfois avancée. Il faut savoir cependant que la seule information transmise concerne la consommation globale d'électricité et qu'Enedis doit assurer la confidentialité et la sécurité des données de ses clients mais aussi se conformer strictement aux recommandations de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) concernant le respect de la vie privée. Toute communication plus précise que la consommation globale à la journée ne pourrait se faire sans l'accord de l'usager.

Le coût généré par l'installation de ces nouveaux compteurs n'aura pas d'impact sur la facture d'électricité et il est pris entièrement en charge par Enedis. Le consommateur ne doit payer ni la fourniture du compteur ni son installation. Le modèle économique mis en œuvre dans ce projet s'équilibre dans la durée car les gains générés par ce nouveau compteur compenseront les coûts de fabrication et d'installation.

Les inquiétudes liées à la suppression d'emplois s'expliquent par le fait que les releveurs de compteurs n'auront plus à passer chez chaque client puisque les consommations seront transmises directement. Mais il est vrai aussi que la création et l'installation de ces nouveaux compteurs créent aussi d'autres emplois. Plus de 5000 ont déjà été créés chez les constructeurs et 5000 autres sont dédiés au remplacement effectué par plus de 80 entreprises.

PEUT-ON S'OPPOSER À L'INSTALLATION DE CES COMPTEURS?

Les élus sont parfois saisis par des particuliers pour qu'ils s'opposent à l'installation de ces compteurs et sur les quelques 36000 maires de France quelques centaines ont fait délibérer leurs conseils municipaux dans ce sens mais leur situation reste juridiquement très fragile. D'ailleurs la Préfecture du Puy-de-Dôme, dès le 13 avril 2016, nous avait incités à la plus grande prudence si nous avions l'intention de prendre une délibération contre l'installation des compteurs Linky ou si les maires voulaient faire valoir leur pouvoir de police pour s'y opposer.

En effet toutes les communes du Puy-de-Dôme ont, depuis fort longtemps, transféré leur compétence d'autorité organisatrice de réseau de distribution d'électricité au SIEG (Syndicat d'électricité et de gaz) et elles n'ont plus la possibilité légale d'intervenir dans ce domaine. Une délibération du conseil ou un arrêté du maire seraient entachés d'illégalité au motif d'incompétence car on ne peut décider dans un domaine qui n'est plus le sien.



Précisons aussi que le pouvoir de police du maire ne l'autorise à prendre des arrêtés que dans la mesure où ils sont proportionnés à la situation considérée et qu'ils ne constituent pas un excès de pouvoir. Les maires ne peuvent empiéter sur le domaine d'intervention d'autorités supérieures, en particulier de l'État, qui doit bien évidemment être le premier à respecter les lois, et notamment celle qui organise l'installation des compteurs Linky.

OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI?

Depuis la loi du 17 août 2015 l'installation des compteurs Linky a commencé et une partie d'entre eux est fabriquée en Auvergne, par l'entreprise Landis et Gyr à Montluçon. Les premiers compteurs de l'agglomération sont déjà installés et certaines communes sont même entièrement équipées, comme Cournon ou Riom, 24 autres sont en cours d'installation. En 2018 Issoire, Randan, Maringues, Lezoux ou Billom seront concernées. Actuellement, dans le Puy-de-Dôme 63000 compteurs ont été posés couvrant 17 % des fovers concernés dans le département. En ce qui concerne Saint-Genès-Champanelle l'arrivée du compteur Linky est prévue pour les prochaines années. Aux dernières nouvelles notre commune devrait être équipée fin 2019 ou début 2020, probablement entre le 1er décembre 2019 et le 31 mai 2020.

Si vous n'êtes pas convaincus par les avantages régulièrement avancés en faveur des compteurs Linky ou si vous pensez que les inconvénients l'emportent vous n'avez normalement pas le droit de vous y opposer puisqu'il s'agit d'une obligation légale. Toutefois la volonté affichée d'Enedis n'est pas de passer en force mais de convaincre. Lors de l'arrivée des compteurs dans votre village vous en serez informés par un courrier d'Enedis qui vous parviendra entre 30 et 45 jours avant la pose. Vous pourrez alors rencontrer les services concernés et si le compteur se situe à l'intérieur de votre logement un rendez-vous sera fixé pour une installation qui dure en général moins d'une heure. Si toutefois vous vous opposez alors à ce changement de compteur vous serez alors soumis à un relevé spécial dont on vous précisera les modalités. Dans les communes déjà équipées c'est actuellement moins de 3 % des foyers qui, dans un premier temps, ont fait part de leur opposition.



200 personnes avec lesquelles ils travaillent tout au long de l'année pour présenter leurs vœux.

Après avoir accueilli ses nombreux invités le maire souhaitait que l'année qui s'ouvre permettre à tous de continuer ensemble sur le même chemin. Il dressait ensuite un rapide panorama du contexte général dans lequel s'inscrit notre action au quotidien, rappelant l'importance des échéances électorales de 2017 et le bouleversement qui s'en est suivi, mettant l'accent sur les inquiétudes ressenties par de nombreux élus locaux et qui se sont fortement exprimées lors des congrès départemental et national des maires. Il espérait que, dans tous les domaines, les engagements antérieurs soient respectés car la continuité de l'État doit toujours s'imposer, même pour un nouveau gouvernement.

Il se félicitait ensuite qu'au 1er janvier notre communauté ait pu devenir une véritable métropole institutionnelle. Il rappelait la longue liste des compétences transférées et soulignait

aussi la nécessité de préserver un indispensable lien de proximité avec chacune des 21 communes membres. Notre attractivité va être ainsi renforcée mais il faut aussi que chaque citoyen trouve son compte dans cette nouvelle organisation, aussi pertinente soit-elle.

Le maire rappelait ensuite les principaux dossiers communaux qui ont bien avancé au cours de l'exercice écoulé et présentait quelques pistes pour l'année à venir. L'agrandissement du groupe scolaire, la réflexion sur le rythme le plus pertinent pour nos enfants, la scolarisation au collège, les différents projets d'urbanisme, l'arrivée tant attendue de la 4G puis de la fibre optique, le bilan des réunions de mi-mandat, le rôle des employés communaux, l'augmentation de la population confirmée par le dernier recensement, ont constitué autant de chapitres majeurs présentés plus en détail.

Après avoir mis l'accent sur l'optimisme nécessaire pour conduire toute action efficace et souhaité que la lumière de chacun d'entre nous éclaire l'année 2018, il laissait la parole à Pascale Vieira, adjointe en charge de la vie associative. Celle-ci soulignait l'engagement sans faille des nombreux bénévoles qui animent notre commune et tissent des liens indispensables dans reuse.



Lors de la cérémonie des vœux, Roger Gardes, le maire de la commune et Pascale Vieira, adjointe à la vie associative, remettaient au nom de la municipalité, la médaille communale à Jean-Claude Darrigrand.

ACTUALITÉS

Médaille communale

Né dans le sud-ouest de la France, Il a travaillé dans plusieurs départements avant d'arriver en Auvergne en 1975. En 1980, il a choisi avec son épouse de s'installer à Saint-Genès et de construire sa maison au pied du Puv de Dôme à Laschamps où il s'investit dans l'association villageoise.

Nathalie qu'il est allé chercher au Sri Lanka puis la naissance d'Amandine feront de lui un père de famille comblé.

Les coups durs de la vie ne lui ont jamais fait perdre sa joie de vivre. Sa femme le qualifie de « chevalier des temps modernes ». D'un tempérament toujours convivial, il chante ou siffle à lonqueur de journée.

Il a tout d'abord fait partie de la chorale de l'Entente Basquo Béarnaise d'Auvergne puis a rejoint Campanelle dès 2003 où il sera rapidement sollicité pour participer au bureau comme vice-président puis président, succédant à Maguy Caissier.

Maintenant que l'heure de la retraite a sonné, Jean-Claude partage sa vie entre le monde associatif, le jardin, le bricolage mais sa plus grande joie, c'est surtout de pouvoir s'occuper de son petit-fils.

À travers lui, c'est toute la chorale Campanelle qui est mise en avant, chorale qui fêtera cette année ses 40 ans d'existence.

Des concerts dans les églises de nos villages, des rencontres avec d'autres chorales ... à n'en pas douter, quelques surprises ponctueront cette année d'anniversaire.

■ Accueil des nouveaux habitants . ■ CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Les nouveaux habitants ont été accueillis par la municipalité samedi 13 janvier, à la Maison des associations. Cette cérémonie conviviale a donné l'occasion à Roger Gardes, maire, de présenter la commune avec ses atouts, ses services à la population, son école, l'accueil des enfants, ses associations, son fonctionnent, les moyens de déplacement, son appartenance à Clermont Auvergne Métropole et tout ce qui peut apporter aux habitants un cadre de vie agréable et fonctionnel. Les conseillers municipaux se sont ensuite présentés aux nouveaux habitants avant de poursuivre les échanges autour du verre de bienvenue.

REPAS DES SENIORS

Samedi 20 janvier dans la maison des associations, le CCAS a invité les aînés à partager un repas et un moment convivial. 174 personnes étaient présentes pour déguster un repas sur le thème de la Grèce. Alain Chanone a animé l'après-midi dansant.



Centre Communal d'Action Sociale

Avec la volonté de promouvoir le bien vieillir de tous les retraités par la mise en place de conférences et d'ateliers (mémoire, nutrition, activité physique, sécurité routière...) dans le domaine de la prévention du vieillissement et de la préservation de l'autonomie, le CCAS (Centre Commu-

nal d'Action Sociale) vient de signer une convention de partenariat avec l'ARSEPT (Association Régionale Santé, Education et Prévention sur les Territoires d'Au-

Mardi 14 novembre, une quarantaine de personnes ont assisté à une conférence sur les seniors au volant, animée par la prévention routière qui a abordé différents thèmes:

- réactualisation du code de la route
- · nouvelle signalétique, giratoire
- alcoolémie
- analyse d'accidents
- ateliers réflexes et vision.



Quels rythmes pour l'école des volcans, l'année prochaine?

La réforme des rythmes scolaires, initiée en 2013 par le précédent gouvernement, avait été appliquée sur Saint-Genès-Champanelle par l'équipe municipale en concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs. Le décret du 28 juin 2017 permet de déroger à la loi permettant ainsi aux communes qui le souhaitent de revenir à une semaine de 4 jours. La municipalité souhaite consulter l'ensemble des partenaires dont les familles pour proposer un rythme au plus près des besoins de l'enfant et d'optimiser les apprentissages scolaires. Pour ce, les membres du comité de pilotage du projet éducatif de territoire ont travaillé sur un questionnaire qui sera soumis aux familles. Ce questionnaire reprend les différents scénarios possibles, un maintien des 5 matinées d'école avec les horaires actuels, un regroupement du temps libéré les vendredis après-midi, un passage à 4 matinées d'école avec un mercredi entièrement libéré. Fin janvier, les questionnaires seront dépouillés.

Début février un conseil d'école extraordinaire des deux écoles émettra un avis.

A l'issu de cette consultation, le Conseil municipal lors de sa séance du mois de mars, prendra la décision finale.

À l'école

ACTUALITÉS

■ Le passage du Père Noël

Au multi-accueil



■ Spectacle de Noël au Relais d'assistantes maternelles



MANGER C'EST

Mon restau responsable



Grâce à l'impulsion de parents d'élèves, la municipalité s'engage dans la démarche qualité de l'opération nommée « Mon Restau Responsable® ». Celle-ci est organisée par la fondation pour la nature et pour l'homme, créée par Nicolas Hulot. L'objectif de cette labellisation du restaurant scolaire est de permettre aux enfants de mieux manger, et de prendre leurs repas dans de meilleurs conditions.

La démarche se compose de deux axes. Le premier est la valorisation des actions en faveur de l'alimentation. Pour notre restaurant scolaire, cela consiste notamment à mieux communiquer sur les menus et le contenu de l'assiette. Depuis

janvier, la nouvelle présentation des menus permet de mieux repérer les repas spécifiques (repas bio tous les 15 iours) et l'origine qualitative des produits (viandes labellisées, légumes bio, produits locaux...) grâce aux logos.

Le deuxième axe est l'amélioration de ce qui peut l'être. Ainsi nous travaillons depuis le mois de décembre autour du gaspillage dans l'assiette sur le principe de « manger à sa juste faim ». Les animateurs qui encadrent les enfants durant ce temps de repas leurs proposent une quantité raisonnable de nourriture, et les incitent à goûter le cas échéant. Avec l'appui d'affiches, les déchets ont considérablement diminué dans l'assiette.



D'autre part, avec la construction en cours d'un nouveau réfectoire pour enfants dе l'école maternelle, il sera possible d'améliorer les conditions d'accueil et

de prise du repas, en limitant le bruit puisque les enfants seront moins nombreux dans les salles. et en permettant aux enfants de chaque tranche d'âges de manger à son rythme.

À la cantine, mange de tout et n'en laisse pas

plein ton assiette!

Durant l'année 2018, les familles seront conviées à une réunion publique de présentation de la démarche durant laquelle il leur sera exposé les progrès réalisés, et ensemble seront définis les prochains axes d'amélioration.



■ Agenda 21 DU LOCAL... LA BIODIVERSITÉ LUTTER CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Un développement important de cocons (nids) est observé cet hiver. Ils sont fabriqués par les chenilles pour passer l'hiver ... au chaud. Même

si des processions ont été observées au début du mois de novembre, car la douceur de l'automne a été favorable à leur développement, l'arrivée du froid ralenti le développement et repousse les processions.

L'échenillage est possible durant l'hiver, idéalement lorsque les températures sont négatives car toutes les chenilles sont au nid, en supprimant de manière mécanique les pré-nids et les nids afin d'éliminer un maximum de chenilles. Pour les arbres dont il ne peut être totalement réalisé, ou s'il ne peut être fait, la mise en place de dispositifs de collectes de processions (Ecopiège) autour des troncs doit être réalisée au plus vite car les processions peuvent débuter dès les premières périodes de redoux et d'ensoleillement.

Saint Genes Champanelle







■ Agenda 21 (suite)

ILOTS DE SÉNESCENCE : QUE FAIRE ? EN PRATIQUE... GARDER DU BOIS MORT, DES GROS ARBRES ET UNE AMBIANCE FORESTIÈRE

Le 25 novembre dernier les 3 agents du Parc Naturel des volcans d'Auvergne ont présenté aux Champanellois présents cette forêt d'arbres mûrs, sans exploitation forestière, réservée à son évolution naturelle jusqu'à sa sénescence et sa dégradation naturelle. Les participants ont pu ensuite observer sur site les différents stades de maturité, les essences et arbres morts avec toute leur biodiversité associée (faune, flore, lichens et autres champignons). 6 ha ont été réservés par la commune de Saint-Genès-Champanelle. Ces îlots de sénescence constituent une trame de vieux bois et permettront d'assurer la conservation de la biodiversité liée à ce milieu comme les oiseaux cavicoles (pic, sittelle, pigeon colombin...) espèces les plus menacées au niveau européen.



PLANNING DES ACTIONS AGENDA 21 DU PREMIER SEMESTRE 2018

Vendredi 2 février 2018 à 20 heures à la ce film proposé par l'association Apistoria nous Grange : transporte dans une immense ruche forestière

Le projet « porte graine », reporté à cause de la neige, sera présenté par Jean-Marc Fourvel.

Vendredi 9 mars à 20 heures à la Grange: Projection du film « La cité des abeilles » réalisé par Andrev Winnitski. 1er prix international du film scientifique au Festival de Cannes en 1946, ce film proposé par l'association Apistoria nous transporte dans une immense ruche forestière des années 40... En deuxième partie, un débat sur ce film et les mesures à prendre contre le frelon asiatique, présent sur la commune.

Samedi 24 mars 2018 : Nettoyage de printemps sur la commune. Comme chaque année, les bénévoles œuvreront dans chacun des vil-

lages avant de se retrouver pour un apéritif convivial à la salle de Theix en fin de matinée. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Semaine 21 : Le thème 2018 sera « transition énergétique et biodiversité ». Plusieurs animations seront proposées dans le prochain bulletin.

■ Culture « HISTOIRE DE LIRE »

Le 15 octobre la commission culture a proposé un Salon du livre jeunesse pour les enfants de 0 à 11 ans à la Maison des associations de Saint-Genès-Champanelle.

Le but de ce salon était de promouvoir la lecture auprès des enfants et de montrer qui sont les personnes qui sont à l'origine des livres. Son approche n'était pas commerciale d'où le nombre volontairement restreint d'auteurs ou éditeurs.

L'illustrateur Tony Rochon, présent avec ses livres mais aussi avec des jeux qu'il réalise avec la complicité d'auteurs, peuplés de personnages adorables volontairement « câlins » et « rigolos », fit l'unanimité. Un univers rassurant qui n'a pas manqué d'éveiller l'intérêt du jeune lecteur. Valentin Mathé, des éditions « La Poule qui Pond » présentait aussi une sélection de livres et son journal d'information, « Albert ».



Toutes ces histoires pouvaient être découvertes grâce à la présence de l'association « lire et faire lire » qui tout au long de l'après-midi a proposé des séances de lecture en petit groupe. Les plus petits n'étaient pas oubliés et un coin cocooning agrémenté de l'exposition « les livres c'est bon pour les bébés » et d'une malle de livres spécialement sélectionnés permettait aux parents et grands-parents de lire avec leurs enfants.

Le Conseil municipal des enfants avait voulu, lui aussi, s'impliquer dans cette manifestation et pro-

posait des animations autour du livre. Ils ont créé des histoires, fabriqué des livres et manipulé un kamishibai, faisant défiler des illustrations devant un public attentif.

Un après-midi riche en découvertes où le livre a été mis en avant ou plutôt le plaisir de lire. Écouter une histoire, lire à son enfant dès le plus jeune âge... des bons moments partagés!



SOIRÉE NOUVELLE ORLÉANS



Le 11 novembre 2017, la « commission culture » avait organisé une soirée « à la découverte de la Louisiane », plus spécialement de la Nouvelle Orléans. Cette soirée était placée sous le signe du jazz et de la fête.

Le groupe Zic Zag Caravane a accueilli en musique les invités et animé une partie de la soirée : ambiance « jazz New Orleans » qui a ravi les personnes présentes. Puis Alain Chanone a invité tout le monde à danser.

Un repas typique de la Louisiane a été servi.

Rendez-vous est pris pour une autre invitation au voyage l'année prochaine!



Culture (suite)

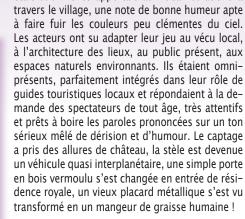
EFFERVESCENCE, POUR QUI, POURQUOI?

« Effervescences » est une initiative unique et originale pour préparer la candidature de Clermont-Ferrand au titre de Capitale européenne de la Culture 2028. Le projet Effervescences est né en accord avec les politiques adoptées dans le domaine culturel par la ville de Clermont-Ferrand et Clermont Auvergne Métropole, qui portent les mêmes objectifs : fédérer les habitants, impliquer

Durant trois heures, le bourg a connu une « effervescence » inhabituelle emportée par un savant bousculage du paysage proposé par la troupe de théâtre de rue de Délices Dada. Entre

déclamations respectant la réalité et les ajouts incongrus des comédiens, le mélange linguistique







les acteurs culturels locaux et réinvestir l'espace public grâce à l'art, tout en s'efforçant de rendre la culture accessible à tous.

Et Saint-Genès?

Saint-Genès-Champanelle, commune de la métropole ne pouvait pas passer à côté de cet évènement. C'est pourquoi depuis le début, elle s'est investie pour participer aux diverses manifestations programmées les 7 et 8 octobre afin d'offrir de nouvelles perspectives sur notre environnement et nos lieux habituels.





Magnifique évasion dans un monde de rêves et de rires.

TRIENNALE

TRIENNALE MONDIALE DE L'ESTAMPE ET DE LA GRAVURE ORIGINALE les 21 communes de l'agglomération clermontoise Tous les 3 ans s'ouvre à Chamalières et dans toute la région un événement artistique par-

ticulier dans le monde

de la gravure, la Trien-

nale Mondiale de l'Es-

GRAVURE ORIGINALE

tampe et de la Gravure Originale.

La Triennale, c'est la possibilité pour le public de voir une cinquantaine d'expositions de graveurs de talents, qu'ils soient contemporains ou anciens et d'admirer des œuvres issues de prestigieuses collections publiques ou privées. Ces expositions individuelles et collectives sont présentées dans ainsi que dans les grandes villes de la région.

C'est dans ce cadre-là que la mairie de Saint-Genès-Champanelle a accueilli du 25 septembre

au 14 octobre les artistes en résidence de «l'Atelier le Grand Village». Venant de différents pays dont la France. l'Afrique du Sud. les Etats-Unis, le Japon, le Brésil, la Bulgarie, ils ont proposé

des œuvres singulières autour du thème de Don Quichotte. Des approches et des styles différents qui ont permis de découvrir toutes les facettes du travail de l'estampe et de la gravure.



Culture (suite)

CLÔTURE DE LA RÉSIDENCE D'ARTISTES

Le 15 octobre, en point d'orge du salon du livre, la compagnie La Balançoire en co-production avec Chat Noir et Cie a présenté son spectacle «Bon appétiversaire Mr Duloup », clôturant ainsi un an de résidence.

Pour rappel la commune en partenariat avec le Grand Clermont et la Région a accueilli en rési-



dence artistique la compagnie La Balançoire. Véronique Dumarcet s'est installée à Saint-Genès-Champanelle depuis octobre 2016 pour construire avec les enfants de 0 à 6 ans un projet autour du monstre et de la nourriture en utilisant la marionnette comme support d'expression et d'apprentissage.

Différents ateliers ont eu lieu pendant ce séjour. La compagnie est intervenue auprès de tous les acteurs qui gravitent autour des jeunes enfants : le relais d'assistantes maternelles, le multi-accueil, l'école maternelle et la médiathèque. Un travail plus particulier a été fait avec une classe de maternelle.

Des ateliers à la médiathèque ou dans des salles communales ont permis aux adultes d'apprendre à confectionner et animer des marionnettes. Un grand monstre, symbole de cette résidence a été fabriqué par des bénévoles et exposé à l'extérieur. Le résultat de toutes ces activités d'artistes a été découvert par les autres classes de maternelle puis par le public à la maison des associations. Petits et grands ont pu pénétrer dans un monde imaginé par les élèves de l'école maternelle et les adultes volontaires. Le vidéaste, Didier Ronchaud, associé à la résidence est venu capter des moments de fabrication et d'échanges. Ce film a aussi été présenté lors du salon du livre.

Un grand merci à tous les participants qui se sont impliqués pour faire de cette résidence une réussite.

PROGRAMMATION CULTURELLE DE 2018

La commission culture va s'appliquer à relever cette année encore le défi de vous présenter différents programmes susceptibles de vous plaire.

Un défi, oui, parce que la culture doit être accessible à tous. Elle se doit d'être une invitation à découvrir, s'étonner, s'émouvoir, s'enrichir, se doit également d'être l'envie de créer des liens et faire que chacun y trouve satisfaction et plaisir, selon ses goûts, ses envies et ses possibilités, et contribuer ainsi au mieux vivre ensemble et à l'épanouissement personnel.

Un défi car l'exigence de la qualité, à l'heure où les budgets sont de plus en plus contraints, fait de cette programmation une tâche de plus en plus difficile.

Mais nous restons persuadés que cette année encore vous serez séduites et séduits par la qualité et la diversité de tous les animations qui vous sont proposées, et que ce programme vous procurera, joie, plaisir et émotion.

D'autres animations pourront s'ajouter en cours d'année au fil de nos envies et de nos découvertes culturelles.

Dimanche 11 mars à la Grange : troc livres

Il s'agit de ramener les livres lus et relus et que l'on n'avait plus envie de relire encore. Pour chaque livre apporté on peut en prendre un autre.

Nous collecterons les livres en bon état (édités après 2010 pour les livres adultes) en mairie durant la semaine

précédente et en échange, vous recevrez un bon à faire valoir dimanche matin 11 mars pour choisir d'autres livres.

N'ayez plus peur d'acheter ou de récupérer des livres, vous savez maintenant qu'ils ne resteront plus au fond d'une étagère mais qu'ils circuleront de mains en mains.

Du 3 au 25 mars : exposition de peinture «Images et regard d'ailleurs »
En partenariat avec l'Oracle.

Jeudi 5 avril à la Grange : festival du court-métrage 2018, les coups de cœur

En partenariat avec Sauve qui peut le Court-Métrage et le concours de Plein Champ (Association des cinémas en Auvergne), venez à la découverte d'une sélection de films primés ou repérés au Festival 2018. À l'image de la production mondiale, cette sélection mettra en lumière la diversité



de genres à travers des courts-métrages vivants et imaginatifs. L'occasion de faire des découvertes, d'être curieux, d'ouvrir son regard, de voir des films qui ne passent pas ailleurs, et tout simplement de passer un bon moment!

3 séances sont prévues, le matin pour l'école maternelle, l'après-midi pour l'école élémentaire et le soir à 20 heures pour les adultes.

Samedi 28 avril à la Grange : concours photos

Le thème sera : Les « Arbres extra ordinaires ». Tous les arbres peuvent être extraordinaires.

Le concours est gratuit, ouvert à tous les photographes amateurs, de 7 à 77 ans et au-delà bien sûr... 3 catégories sont proposées : une catégorie « jeunesse », une catégorie « espoir » et une catégorie « adulte ». Le règlement détaillé du concours et la fiche d'inscription seront disponibles à la mairie, ainsi que sur le site internet de la commune ultérieurement.

A vos appareils photos...!

En parallèle la botaniste et photographe Catherine Lenne nous proposera son regard éclairé sur les arbres.

Juillet: exposition peinture, regards sur l'Auvergne et Rhône-Alpes. En partenariat avec l'Oracle

Dimanche 9 septembre : à la Maison des associations, bourse aux cartes postales, de l'Office champanellois

En partenariat avec la commission culture.

Du 8 au 30 octobre : exposition photos en partenariat avec le Festival Nicéphore à Clermont-Ferrand.

Dans le cadre du festival Nicéphore + de Clermont-Ferrand dont le thème sera « Les Migrations », l'association Le Petit Photographe organise le OFF. Durant les trois semaines du festival des photographes seront présents sur différents lieux disséminés sur Clermont-Ferrand et son agglomération. Saint-Genès-Champanelle s'associe à cet évènement et proposera une exposition.



Samedi 10 novembre à la Maison des associations : découverte d'ailleurs

Dans le cadre de ce rendez-vous annuel, nous vous proposerons cette année encore de partir à la découverte d'un pays, de sa culture, son mode de vie et sa gastronomie.

Culture (suite)

CONCOURS « JEUNES AUTEURS »

A l'occasion de ce salon, un concours de jeunes auteurs, ouvert à tous les enfants d'âge élémentaire a été organisé.

18 candidats ont proposé une courte histoire accompagnée d'une illustration. La fraîcheur et la spontanéité des plus jeunes ont émerveillé les parents et les visiteurs.

Les plus grands, des cours élémentaires 2 et cours moyens, ont abordé des sujets plus profonds, concernant notamment la vie, l'environnement ou le harcèlement.



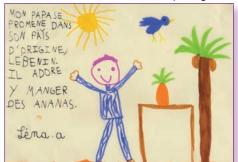
Le jury, composé des organisateurs et intervenants du salon du livre jeunesse, eut la lourde charge de sélectionner les gagnants, le choix du texte primé a été plus que difficile

Gaspard (Naissance du papillon) et Léna (Histoire en peu de lignes, de son papa au Bénin) ont été distingués. Ainsi qu'Anaïs, félicitée pour la vie, autour de l'arbre.

Ils ont reçu en récompense, un diplôme, un carnet pour poursuivre leur création de textes et un livre illustré sur place par Tony Rochon.

Tous les participants à ces travaux d'écriture ont, du reste,

eu droit au diplôme, au carnet et au stylo. Ils se sont ensuite retrouvés autour d'un copieux goûter.



De n'y a pas si longtemps; dans une gament
ville, trois antres trois antres magnifiques... it étaient
beux tout le temps: on hisos, en ête, en automne et au
pountemps (ma saison prestones) à aime cet enchosit can:
pounte, ... en fin tres de enchosit est gened
verifice, ... en fin tres de enchosit est gened
verifice, ... en fin tres de enchosit est gened
verifice, ... en fin tres ce petit paractes est monace
le mais aus pour huit ce petit paractes est monace
le mais aus pour le suis arrunte a l'école aut des mois plans
la tour pas parce que mous sommes petits que mous
le massas par mobie most à doctid: alors je dis d'un tou
but l'est sont d'acctid: alors je dis d'un tou
Forte et monace source tou de motre l'info sur internet
l'enne « Emmay occupe toi de motre l'info sur internet
l'enne « Emmay occupe toi de motre l'info sur internet
a pris 3 jours nour organiser la manifestation
a pris 3 jours nour organiser la manifestation

dons 3 jours nour organiser la manifestation

Therite mais, aix mes annis je ma sons plus finte.

J'histie mais demain, it mous nour soulais continuer d'aim
est route us ... Te cour que c'est ce que pensent tous les
moulant surque en faut un rout on fait et puissant
moulant surque en faut un rout on fait et puissant
mondant surque en faut un rout on fait et puissant
Nou realit conn de voolure à semi des greines!

Nous vous donnons rendez-vous dans 2 ans pour une nouvelle édition de ce salon et de son concours d'écriture.



Conseil municipal des enfants

Le vendredi 24 novembre (à l'école élémentaire) et le samedi 25 novembre 2017 (à la mairie), les enfants de la commune, scolarisés en CE2, CM1 et CM2 ont été invités à voter pour élire les membres du nouveau Conseil municipal d'enfants.

Le dépouillement a eu lieu le samedi 25 novembre en fin de matinée : 16 conseillers, élèves de CE2, CM1 et CM2 du groupe scolaire Les Volcans de la commune, ont été élus. Le vote a aussi permis d'élire le maire des enfants, ainsi que 3 adjoints, un pour chaque classe d'âge.

Le Conseil municipal d'enfants se définit comme un lieu d'expression, d'écoute et de prise en compte de la parole des enfants, sur la vie de la commune. Il a pour objectif de leur faire découvrir le fonctionnement d'un conseil municipal, et ainsi les initier à la citoyenneté et à la démocratie.

Nos jeunes conseillers vont travailler ensemble autour de thématiques ou de projets dans le but d'améliorer la vie dans notre commune. Ils se réuniront en mairie le samedi matin de 10 h à 11 h toutes les 6 semaines environ, accompagnés de 2 animatrices qui les aideront à être force de proposition. Ils participeront aux différentes commémorations et cérémonies de la commune.

Composition du Conseil municipal d'enfants :

Nathan Champeix, maire Anthony Sabaud, adjoint CE2, Ludovic Sabaud, adjoint CM1 Mathis Vernet, adjoint CM2 Aella Abrial Anaïs Andrieu-Baudon Inès Boucheron Marianne Brutus Anaïs Chandeze Titouan Cuilleret Louise Ginestet Kaora Lacarriere Lou-Andréas Nauleau Emy Neves Joris Pichon Charlotte Pouyet





CTUALITES

Rencontres Ados

Cette année encore la commission jeunesse propose aux adolescents de la commune des rencontres lors des vacances scolaires. Une nouveauté cependant puisque depuis septembre les 6èmes peuvent aussi participer.

Aux vacances de Toussaint, les jeunes Champanellois ont ressorti les VTT du garage pour parcourir pendant environ deux heures, les chemins des volcans tout proches. Ils étaient une quarantaine sous un soleil aux rayons légèrement tapissés de brumes et malgré des températures fraîches à profiter pleinement de la balade. Ils se sont retrouvés ensuite en soirée, dans la Maison des associations pour s'affronter autour de jeux vidéo ou autres jeux et partager une collation bien méritée!

Puis à Noël, c'est une soirée à la patinoire qui leur a été proposée. Là encore, ils étaient nombreux au départ du bus qui les a amenés pour cette nocturne de glisse.



Le prochain rendez-vous est fixé au lundi 19 février 2018 pour un après-midi sportif à partir de 14 heures au gymnase puis une soirée crêpes à la Maison des associations.

Tous les ados de la commune sont les bienvenus, soit pour les 2 temps soit pour un seul. Il suffit de s'inscrire au préalable.

Une autre sortie est prévue le 16 avril, le programme reste à définir.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Yann Gouadielia, directeur du centre de loisirs: 06 76 41 46 13 ou adoschampanellois@saint-genes-champanelle.fr

Toutes les animations sont encadrées par Yann, accompagné de plusieurs adultes de la commission jeunesse.



Concert de Noël

Vendredi 22 décembre avait lieu à l'Espace Culture et Congrès de Ceyrat le concert de Noël du SICAS (Syndicat intercommunal Ceyrat, Aydat, Saint-Genès-Champanelle) et de l'école de musique de Royat.

Les élèves de la chorale nous ont emportés dans l'ambiance musicale du film « Les choristes ». Deux extraits ont été chantés par les jeunes du SICAS épaulés par les ados de la chorale de Royat. Un agréable moment musical. Bravo à nos petits artistes locaux : Louise, Flore, Solène, Rose, Justin, Lysandre, Auxence, Lubin, Mathis et Cylia.

Puis place à la chorale et l'orchestre 1er cycle de Rovat.

La soirée s'est achevée par un extrait du « Roi Lion » avec tous les chanteurs et musiciens réunis.

Un grand merci à tous ces jeunes, aux professeurs du SICAS et de l'école de musique de Royat ainsi qu'à son directeur Alexandre Vinot pour cette soirée mélodieuse.

Sapeurs-pompiers INSPECTION DU CENTRE DE SECOURS DES SAPEURS-POMPIERS

Des inspections sont faites périodiquement par la Direction Générale de la Sécurité Civile et Gestion des Crises (Ministère de l'Intérieur). Le Centre de Secours de Saint-Genès-Champanelle a été choisi par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Puy de Dôme. L'inspection a été réalisée le 16 novembre 2017.

Le Lieutenant-colonel Besseyre du SDIS 63 a servi de guide à la délégation du Ministère. Celleci a examiné le fonctionnement de notre centre de secours (territoires d'interventions, domaines et organisation des interventions, efficacité, formations, ressources humaines, véhicules, entretien du matériel, état des locaux ...). Le Lieutenant Hervé Goy (responsable du Centre de Secours de Saint-Genès-Champanelle), a exposé tous les différents dossiers par des documents détaillés. La bonne réputation de notre centre de secours n'a pas failli à la règle : le Lieutenant Hervé Goy et nos pompiers ont reçu toutes les félicitations de comité d'experts.

SAINTE BARBE

La Sainte-Barbe est la patronne des sapeurspompiers.

A cette occasion, en décembre de chaque année,

des cérémonies ont lieu, initiées par les centres de secours des sapeurs-pompiers. Ces célébrations sont



l'occasion de rendre hommage aux « soldats du feu ».

A Saint-Genès-Champanelle, cette cérémonie a eu lieu samedi 9 décembre, en présence d'un nombreux public, d'élus, de sapeurs-pompiers. Après l'office religieux dans l'église du bourg,

tout le monde s'est retrouvé à la

Maison des associations pour les interventions du lieutenant Hervé Goy, responsable du Centre de secours de Saint-

Genès, du capitaine Jean-Louis Delorme chef de compagnie de Saint-Amant-

Tallende et représentant le Groupement sud, du maire Roger Gardes, du Conseiller départemental Jean-Paul Cuzin.

Une foule attentive, parmi laquelle des élus, des sapeurs-pompiers du SDIS et des communes voisines, a suivi les remises de médailles, grades, et autres distinctions pour leurs engagements assidus, volontaires, et fidèles de nos sapeurs-pompiers.

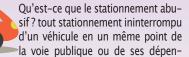


L'intervention du chef du centre de secours, le lieutenant Hervé Goy a permis une nouvelle fois de remercier les sapeurs-pompiers, par leurs interventions régulières (250 interventions en 2017).

Les pompiers de Saint-Genès-Champanelle et leurs invités ont continué la soirée par le verre de l'amitié, puis un repas convivial et musical, comme liens de solidarité, d'amitié, de détente.

Sensibilisation des propriétaires de véhicules et de chiens

STATIONNEMENT ABUSIF



dances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police (article R417-12 du code de la route).

Les véhicules gênants peuvent également, à la demande et sous la responsabilité du maire ou de l'officier de police judiciaire territorialement compétent, même sans l'accord du propriétaire du véhicule, être immobilisés, mis en fourrière, retirés de la circulation (article L325-1 du code de la route).

DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont interdites sur les voies

publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par me-

sure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

Recensement de la population

La population de notre commune a été recensée entre le 19 janvier et le 18 février 2017. Après la longue et rigoureuse collecte effectuée par nos agents recenseurs, les services de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) ont compilé et vérifié l'ensemble des informations recueillies afin d'aboutir aux résultats officiels qui viennent de nous être communiqués.

Depuis 2004 le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Pour les communes de moins de 10 000 habitants le recensement exhaustif sur le terrain a lieu tous les 5 ans, à raison d'une commune sur cing chaque année. Toutefois, pour assurer une égalité de traitement entre l'ensemble des communes, il convient de calculer pour chacune d'elles les populations à une même date de référence. La méthode retenue consiste à produire, pour chaque commune, des populations prenant effet juridique au 1er janvier 2018 mais calculées en se référant à l'année milieu des 5 années écoulées, soit au 1er janvier 2015.

Rappelons aussi que la population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune. La population comptée à part prend en compte certaines personnes qui ont leur résidence habituelle dans une autre commune mais qui, à des titres divers, ont aussi une résidence sur le territoire de la commune recensée (par exemple, pour Saint-Genès, les élèves de l'IME (Institut Médico-Educatif) de Theix). La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

Sur notre commune le recensement de 2017 a permis de comptabiliser 3.652 Champanelloises et Champanellois. Pour calculer la population légale au 1er janvier 2018 l'INSEE s'est donc basé sur la population légale au 1er janvier 2015, soit l'année médiane, antérieure de 3 ans, ce qui donne une population légale totale de 3.559 habitants, intégrant une population municipale de 3.438 habitants et 121 comptés à part.

Notre population totale a donc augmenté de 46 habitants par rapport au 1er janvier 2017, et notre population municipale de 187, soit une augmentation plus importante que les années précédentes.



l'élection de miss France le 16 décembre dernier

Parcours scolaire d'Alexis

Ecole à Saint-Gènes maternelle et élémentaire / Collège de Ceyrat / Lycée Polyvalent de Chamalières Bac L option arts plastiques / Mise à Niveau Arts Appliqués Clermont-Ferrand / Ecole Esmod à Lyon / Stage pour validation diplôme Esmod chez Maison Alexandre Vauthier Haute Couture & prêt à porter luxe.

Suite au concours des créateurs organisé par le comité Miss France à l'automne 2017, Alexis a remporté la sélection régionale Auvergne.

Ce costume régional à la ligne épurée s'inspire du patrimoine naturel et de l'identité des paysages d'Auvergne. Volume ample et fluide immaculé qui rappelle le massif volcanique et montagneux de la région en hiver. La broderie de perles rouges s'inspire du patrimoine volcanique emblème de la région, des coulées de lave et des empreintes laissées par les éruptions sur le paysage. La broderie verte, reprend elle, un dessin de paysage de montagnes et volcans inspiré par la chaine des Puys, Volvic, le puy de Dôme. Le tout dans une ligne moderne et actuelle qui met en valeur la Miss et reflète l'état d'esprit de la région Auvergne.

En quelques chiffres

- 10 mètres de crêpe georgette blanc utilisés pour la création de la tenue
- 50 paillettes cousues à la main
- 4 mètres de dentelle de coton
- 1 mois et demi nécessaire pour la réalisation, à travailler seul, de la création du croquis à la livraison de la tenue au



comité Miss France.



Natif du département de la Lozère, Bernard Gély arrive sur la commune de Saint-Genès-Champanelle en 1981 pour s'installer avec sa famille au village de Fontfrevde. Désireux d'animer et de créer du lien entre

les habitants de son village adoptif, en 1990 il relance le comité des fêtes sous le nom de « Fêtes et Traditions » de Fontfreyde. Il présidera cette association pendant six ans recherchant toujours à faire participer et à impliquer les habitants très jeunes, jeunes et moins jeunes aux manifestations festives.

Il s'investit également au Comité de jumelage et à l'Office champanellois en tant que membre et élu aux Conseils d'administration en donnant de son temps, en apportant des idées et ses compétences très éclectiques.

Attentif à l'évolution de notre société et plus particulièrement des territoires ruraux, il accepte en 2007 d'être l'un des 21 membres du Syndicat Mixte de Gestion Forestière (SMGF) de Saint-Genès-Champanelle. A la dissolution de ce dernier, il continuera de représenter le village de Fontfreyde au sein de la commission extra communale de la forêt.

Dans la continuité de la préservation de la nature et des traditions, très attaché à sa terre natale, il a participé jusqu'en mai dernier, au sein d'une association, à l'organisation de la transhumance au col de Bonnecombe en Lozère. Par ailleurs, apiculteur averti, il transmettait son savoir et s'inquiétait du devenir des abeilles. Il œuvrait pour les rencontres et le dialogue dans le respect de tous afin d'additionner les différences pour en faire une force et une reconnaissance de chacun. A cela il faut associer son sens de la fête et son entière disponibilité, complètement désintéressé, pour rendre service à tout un chacun. Il s'attachait à créer des liens dans le partage et la transmission qu'il distillait au sein de sa famille, qu'il aimait retrouver réunie le plus souvent possible pour des moments de bonheur. Le décès brutal de Bernard Gély, le 3 novembre dernier, a bouleversé tous ceux qui le connaissaient. La très nombreuse assistance venue lui rendre un dernier hommage lors de ses obsèques très émouvantes, s'accordait à célébrer son dévouement, sa générosité et son engagement bénévole.

Le monde associatif ainsi que le Conseil municipal présentent à toute sa famille leurs condoléances attristées et assurent les siens de leur soutien dans cette douloureuse épreuve.



Etat Civil 2017

MARIAGES célébrés dans la commune

ELLEAUME Jody, David, Alix, Pascal, Marie et FORTE Julien - 15 avril 2017

MOULEYRE Guillaume, Luc et PEYRODE Caroline, Claire, Colette - 06 mai 2017

BOUILLEUX Vincent, Thierry et PORQUETLucie, Marthe, Renée 13 mai 2017

BOCHARD Jean-Frédéric, Michel, Daniel et DAOUDAL Catherine, Jeanine – 03 juin 2017

DOUCET Quentin, Pierre et DUTRIEUX Camille, Marie-Cécile, Lucette - 03 juin 2017

TARTIERE Fanny et CORNUBET Jérôme, Stéphane - 17 juin 2017

RICHARD Edouard, Jean-Jacques et VORILHON Aude, Marie - 24 juin 2017

JOSEPH David et BENJELLOUN Yousra 01 juillet 2017

LISA Thierry, Hervé et JOHANNET Nelly - 08 juillet 2017

DA COSTA François et SALAT Magaly 08 juillet 2017

PAULIAT David et CHIRAT Jennifer, Emmeline 08 juillet 2017

GUITTARD Christophe, Mathieu et FRAIX Cécile, Elodie - 15 juillet 2017

LEYMARIE Valentin, Didier, Marc et MEYNARD Laura, Catherine - 04 août 2017

BOURRACHOT Sylvain, Frédéric, Claude, Lucien et POUGET Emilie - 26 août 2017

COSTE Olivier, Mathieu et STASZEWSKI Juliette, Véra - 09 septembre 2017 DUPOTY Xavier, Jean, André et FOURNIER Héléna, Laure, Estelle 16 septembre 2017

DA COSTA Antonio, Manuel et ROUCHON Amandine, Marie, Marguerite 16 septembre 2017

LONGUET Benjamin, Pierre, Georges et LEJEUNE Laëtitia, Thérèse, Simone 21 octobre 2017

VACHER Yvan et REPARAT Sophie, Anne 23 décembre 2017

Nos vœux de bonheur accompagnent les nouveaux mariés

NAISSANCES



DACLIN MARTINA Gabrielle, Rose, Mélanie 4 janvier 2017, Berzet

CHASSEFEYRE Emma 8 janvier 2017, Laschamps MAYOUX Inès 8 février 2017, Saint-Genès LE MORT Eloann 15 février 2017, Beaune-le-Chaud VEDEAU Charlotte, Mathilde 12 mars 2017, Pardon ABALAIN Vincent, Philippe, Robert 10 mars 2017, Pardon

PICARD Armand 23 mars 2017, Nadaillat HERVÉ Elise, Camille 27 mars 2017, Berzet LASSALAS Jules 9 avril 2017, Beaune-le-Chaud MEUSNIER LEBRISSE William, Claude, Jacky 24 avril 2017, Laschamps VIDAL Ayron 5 mai 2017, Fontfreyde GOMAR Eva 13 mai 2017, Thèdes DUCHEF Antoine, Nicolas 9 mai 2017, Nadaillat BÉNONY-ROCHER Aurora 19 mai 2017, Berzet SAVAJOLS Léa 15 juin 2017, Pardon LACOUR Lorette, Dominique 16 juin 2017,

OUNOUGHI Inaya 16 juin 2017, Theix DELQUAIRE Anaïs, Elodie 14 juin 2017, Chatrat BULLO DE MARTELAERE Mahée 22 juin 2017, Fontfreyde

FERNANDES Noah, Léo 11 juillet 2017, Theix MANG Suzanne, Léa, Kundè 13 juillet 2017, Rerzet

SAGE Noah 28 juillet 2017, Theix

VIALLE Augustin, Louis, Henri 26 juillet 2017,

LONGUET Björn, Pierre, Jean-Marc 20 août 2017, Laschamps

CAVARD Esteban, Harry, Guillaume
1 septembre 2017, Champeaux-le-Haut

DOMINGUES Lina, Sofi 13 septembre 2017, Chatrat CHIRENT Fanny, Hélèna 20 septembre 2017, Manson

ROUVIERE Nolan 25 septembre 2017, Chatrat PEIGNE Augustin, Guy, Didier 10 octobre 2017, Theix

LEBLAY Siméon 23 octobre 2017, Nadaillat BARDIN Shéhérazade 11 novembre 2017, Manson RICHARD Arthur, Jacques, Jean-Luc 15 novembre 2017, Champeaux

MIAILLE Martin 20 novembre 2017, Theix RIVA Tom 22 novembre 2017. Pardon

RIALLAND Alessio, Maurice, Umberto 24 novembre 2017, Pardon

RONGEN Naël, Léo 28 novembre 2017, Saint-Genès

CONNOIS Jenny, Nicole, Denise, Noëlle 2 décembre 2017. Thèdes

TOULY Raphaël, Gérard, Michel 5 décembre 2017, Beaune-le-Chaud

LABARDIN Jules, Jean 22 décembre 2017, Fontfreyde

FOURNET-FAYARD Simon, Emile 28 décembre 2017, Fontfreyde BOUILLEUX Harry 30 décembre 2017, Manson

Meilleurs vœux aux nouveau-nés et félicitations aux parents

DECES

Saint-Genès

Jeannine ROCHER épouse ROIRET 2 janvier 2017, 90 ans, Ceyrat Marie-Louise DESSAT épouse BENINCA 4 janvier 2017, 88 ans, Fontfreyde Raymond, Michel, André TOURY 21 mars 2017, 91 ans, Theix Jean-Marie CAISIER 28 mars 2017, 81 ans, Royat René-Marcel BOULÈGUE 30 mars 2017, 93 ans, Champeaux Hélène CHWALOWSKI épouse JEDRZEJCZAK 5 avril 2017, 99 ans, Theix Marcelle, Jeannine GOURNIER épouse CHAUCOT 8 avril 2017, 93 ans, Fontfreyde Pierre, Jacques CORTINOVIS 11 avril 2017, 86 ans, St Genès Irène, Perrine BEAUDONNAT épouse BRECHARD

28 avril 2017, 83 ans, Nadaillat

Jean, Joseph CHAUCOT 17 mai 2017, 90 ans, Fontfreyde Andrée, Yvette BRUN épouse BLONDEL 3 juin 2017, 89 ans, Riom Andrée, Marie, Michelle DÉBARGE épouse JUILLARD 11 juin 2017, 86 ans, Chatrat Christiane, Geneviève MESSMER épouse FENÉS 10 juin 2017, 72 ans, Beaune-Le-Chaud Philomène, Jeanne, Marie, Bernadette JAMOT épouse CHIRENT 30 juillet 2017, 85 ans, Manson Anne, Simone, Fernande CHAPUT épouse DE SAINT-DO 5 août 2017, 79 ans, Pardon Danièle, Jacqueline HAMERLAK épouse LOPEZ ROMERO 9 août 2017, 72 ans, Manson Bernard, Michel, Marie GUILLOT 24 août 2017, 68 ans, Laschamps Lucien, Maurice CORNUT

30 août 2017, 89 ans, Chatrat

Christophe, Loïc, Sacha VIALETTE

18 septembre 2017, 37 ans, Manson

Yvette, Jeanne ONDET épouse ROPELEWSKI 26 septembre 2017, 84 ans, Fontfreyde Michel, Henri, Ferdinand NORRO 6 octobre 2017, 79 ans, Royat Bernard, Jean-Marie GELY 3 novembre 2017, 64 ans, Fontfreyde Renée MÉSONIER épouse COLAS 30 novembre 2017, 85 ans, Thèdes



Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles éprouvées par un deuil.

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

clermont auvergne métropole

■ Métropole

Quand notre communauté d'agglomération a décidé de se transformer en communauté urbaine à partir du 1^{er} janvier 2017 elle a choisi de s'appeler « Clermont Auvergne Métropole ». Elle affirmait ainsi sa volonté d'accéder plus tard au véritable statut de métropole institutionnelle, ce qui est devenu une réalité au 1^{er} janvier 2018.

En effet la loi du 28 février 2017 a défini les nouvelles conditions à remplir pour pouvoir accéder au statut de métropole et ouvert cette possibilité aux agglomérations de plus de 250 000 habitants, ce qui est notre cas. Suite à différentes rencontres au plus haut niveau Clermont Auvergne Métropole, 19e agglomération française par son importance, a été inscrite sur une liste complémentaire permettant de passer de 15 à 22 métropoles pour l'ensemble de notre pays.

Dès lors que cette possibilité nous était offerte le conseil communautaire a délibéré favorablement le 30 juin 2017 (69 pour, 4 contre, 9 abstentions) et chacune des 21 communes concernées a aussi fait voter son conseil municipal. A Saint-Genès-Champanelle nous avons approuvé cette évolution à l'unanimité et une fois que la majorité requise a été obtenue (accord des 2/3 des conseils municipaux représentant plus de la moitié de la population, ou moitié des conseils municipaux représen-

tant les 2/3 de la population) Monsieur le Préfet était en mesure de prendre l'arrêté de création. C'est ce qui a été fait.

La plupart des compétences nécessaires avait déjà été transférée lors du passage en communauté urbaine. L'accord s'est fait avec le Département pour que certaines de ses compétences passent à la métropole : FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement), FAJ (Fonds départemental et d'Aide aux leunes), prévention spécialisée dans les quartiers prioritaires avec des risques d'inadaptation sociale, et voirie départementale. Dans les 2 années suivant la création de la métropole les modalités précises du transfert devront être définies dans le cadre d'une convention. L'essentiel des débats portera sur le périmètre de la voirie, sachant que le Département a émis le souhait de garder la gestion de la voirie dans les communes concernées par le projet UNESCO Chaîne des Puys / Faille de Limagne, ce qui concerne Orcines et Saint-Genès-Champanelle.



Pôle économique majeur de Clermont Auvergne Métropole

Au-delà de ces compétences nouvelles l'avantage principal de ce passage en métropole c'est la meilleure lisibilité offerte par ce statut dans le cadre national mais aussi européen. Notre agglomération deviendra le pôle de référence de l'ensemble du Massif Central et son attractivité en sera évidemment accrue. Cela permettra d'attirer plus facilement les entreprises et aussi de faire bénéficier d'une dynamique nouvelle les territoires voisins.

Alors souhaitons un bel avenir à cette nouvelle métropole!

Charte Partenariale de Relogement



Mardi 14 novembre, Clermont Auvergne Métropole a accueilli la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), regroupant l'ensemble des partenaires acteurs du logement social sur le territoire (État, collectivités locales dont les communes, bailleurs, associations de locataires).

Une chartre partenariale de relogement a été signée dans le cadre du Nouveau Programme du Renouvellement Urbain (NPRU) par l'ensemble des partenaires.

Elle a pour objectif de réduire les déséquilibres sociaux sur son territoire. L'esprit de solidarité territoriale, principe fondateur du projet communautaire prévaut dans cette démarche. Cela doit permettre d'assurer la mixité sociale à l'échelle de la métropole, de redonner de l'attractivité aux quartiers prioritaires, de faciliter les parcours résidentiels des ménages.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

■ Talents du canton

Les conseillers départementaux de notre canton, Anne-Marie Picard et Jean-Paul Cuzin, ont proposé de récompenser chaque année certains acteurs des trois communes concernées et de les mettre en valeur. Au cours de la préparation de cette initiative il leur est apparu souhaitable de créer six catégories d'engagements complémentaires: développement économique, mise en valeur du patrimoine, performance sportive, engagement associatif, rayonnement culturel, et un prix spécial pouvant être décerné à quelque domaine de compétence que ce soit. Leur souhait était aussi que chaque commune du canton soit ainsi mise

en valeur et que la cérémonie officielle de remise des récompenses se déroule successivement dans l'ordre alphabétique des communes concernées. La première rencontre s'est donc tenue vendredi 10 novembre 2017 à Beaumont en présence de nombreuses personnalités, l'an prochain elle aura lieu à Ceyrat, et en 2019 à Saint-Genès-Champanelle.

ALAIN ET BÉATRICE BOUDET À L'HONNEUR

Pour notre commune c'est Alain et Béatrice Boudet qui ont été récompensés dans la catégorie « rayonnement culturel ». Au-delà de leur engagement associatif sans faille depuis de longues années c'est leur large contribution à la réalisation de dif-

férents ouvrages faisant revivre le passé de nos villages que nos conseillers départementaux ont souhaité mettre en valeur. En effet les talents journalistiques de Béatrice complétés par le rôle majeur joué par Alain à la tête de l'Office champanellois qui s'est transformé pour l'occasion en éditeur ont permis la publication de 7 brochures



retraçant l'histoire de l'église de Laschamps (2011), des villages de Theix (2012), Berzet (2013), Fontfreyde (2014), Beaune (2015), Manson (2016), Pardon (2017). Et la série n'est pas terminée puisque le livre sur Laschamps est en cours de préparation active pour 2018, et d'autres suivront dans les années à venir comme Nadaillat en 2019.

Bravo à nos deux inséparables Champanellois qui montrent que si notre canton a du talent les habitants de notre commune en sont aussi abondamment pourvus.



CONGRÈS DES MAIRES

Congrès départemental

C'est le samedi 21 octobre que le congrès départemental des maires et des présidents de communautés de communes s'est réuni à l'hôtel de ville de Clermont-Ferrand pour faire le point sur son fonctionnement interne et le contexte général dans lequel il s'inscrit.

Cette année il a été particulièrement marqué par l'expression soutenue des nombreuses inquiétudes manifestées par des élus locaux qui déplorent d'avoir de moins en moins de moyens pour répondre à des attentes de plus en plus grandes de leurs administrés. Les dotations in-

suffisantes qui continuent de décroître, l'évolution de normes de plus en plus contraignantes et parfois inadaptées, les transferts de compétences qui modifient en permanence le cadre de leur action, sont apparus comme les principaux sujets de préoccupations exprimés avec force.

100° CONGRES

C'est pourquoi, fait inhabituel, les maires ont revêtu leur écharpe tricolore pour remettre so-lennellement à monsieur le Préfet et aux parlementaires du Département, une motion en leur demandant de la relayer jusqu'au plus haut niveau de l'État.

Congrès national





Ce congrès était d'autant plus important cette année que c'était le $100^{\rm ème}$, ce qui permettait aussi de retracer les grandes étapes de cette association pluraliste et de s'apercevoir qu'au-delà de mutations majeures certaines revendications restent récurrentes depuis plus d'un siècle. C'est ainsi que le problème de la fiscalité locale, fort préoccupante cette année, était déjà un sujet d'âpres discussions dès l'origine de l'association.

Compte tenu de l'importance particulière de ce congrès et d'un contexte général plein d'incertitudes ce sont, exceptionnellement, près de 13.000 maires sur les 35.500 que compte désormais notre pays qui ont fait le déplacement. Le gouvernement avait aussi pris conscience du rôle majeur de cenedez-vous avec les maires de France puisque le Premier ministre est venu ouvrir les débats, le Président de la République s'est déplacé pour les clore et une bonne quinzaine de ministres ont rendu compte de leur action tout en répondant aux nom-

breuses questions qui leur ont été adressées. Ce congrès était annoncé dans les différents médias comme effervescent. Même la revue «Maires de France» d'octobre titrait une de ses contributions : «Les élus ont le sentiment d'être floués et ne croient plus à la parole de l'État» et le président de l'association nationale affirmait : «Les premières mesures du gouvernement ont entamé la confiance des élus locaux».

Ces derniers, toutes sensibilités politiques confondues, ont regretté la baisse des dotations de l'État, annoncée d'abord à 10 milliards d'euros puis portée à 13 milliards. Ils ont aussi dénoncé des annonces brutales mal préparées faute d'une véritable concertation avec les associations d'élus. Ils ont fait remonter leurs craintes concernant les procédures administratives qui se complexifient, la baisse des aides au logement et les difficultés rencontrées par les bailleurs sociaux, la diminution des contrats aidés, les attentes vis-à-vis d'un déploiement trop lent du très haut débit ou encore les nouvelles modalités des rythmes scolaires préparées à la hâte. La suppression de la taxe d'habitation qui risque fort de les pénaliser pour construire leurs budgets même si une compensation est annoncée par l'État, au moins pour la première année, a été aussi un sujet majeur de débats souvent passionnés. Les maires y voient aussi une tendance à la recentralisation traduisant une atteinte à leur souveraineté car ils ne pourront plus décider avec leurs conseils municipaux de l'évolution du taux qu'ils souhaitent appliquer pour



répondre aux attentes de leurs concitoyens.

C'est dire que ce congrès était plus revendicatif que d'habitude, et même si l'immense majorité des maires ont l'esprit républicain et sont restés courtois il est certain qu'ils attendent des réponses claires destinées à leur faciliter la tâche et non pas à la compliquer.

Le titre retenu pour ce congrès : «Réussir la France avec ses communes» montre bien le lien très fort qui doit perdurer entre les gestions nationale et locale. On ne pourra réussir à réformer ce pays sans l'accord maioritaire des élus locaux et certainement pas contre eux. Il est donc grand temps que des mesures soient prises pour restaurer un lien de confiance indispensable mais aujourd'hui affaibli avec les représentants des territoires. Cette confiance ne sera retrouvée que si les déclarations d'intention ne restent pas lettre morte et qu'elles se traduisent concrètement dans les actes. C'est pourquoi, dans la résolution générale adoptée à l'unanimité le 23 novembre en conclusion de ce congrès, les maires de France ont affirmé clairement: «nos espoirs ont été déçus et, sans concertation, une avalanche de décisions défavorables aux collectivités ont été prises depuis l'été» mais aussi «l'AMF souhaite engager une vraie négociation permettant de conclure un contrat de mandature» car «La France, plus que jamais, a besoin de communes fortes et vivantes, de maires et d'élus mobilisés, et d'une relation confiante entre l'État et les collectivités locales ».

PARC DES VOLCANS

Suite aux dernières élections sénatoriales du 24 Septembre dernier et à la Loi du 14 Février 2014 modifiant les règles sur le cumul des mandats, Jean-Marc Boyer, président du Parc des Volcans depuis le 4 mars 2016 et désormais sénateur a dû quitter la présidence du Parc. De nouvelles élections ont eu lieu lors du Comité syndical du 20 octobre 2017, respectant les équilibres politiques et territoriaux préalables.

Il a d'abord fallu élire un nouveau bureau de 11 membres composé de 9 membres précédents et complété par 2 nouveaux, remplaçant les 2 membres devenus sénateurs : **Bernard Delcros** et **Jean-Marc Boyer**. Ce nouveau bureau s'est alors réuni pour élire parmi ses membres les titulaires des différentes fonctions exécutives.

Au terme des discussions préalables un accord a été trouvé et tous les votes ont eu lieu à l'unanimité comme auparavant.

Le nouveau bureau du Parc des Volcans est donc désormais composé de :

Président :

François Marion, maire de Saint-Donat (63)

Vice-Présidents :

Philippe Fabre, conseiller départemental (15)

Roger Gardes,

maire de Saint-Genès-Champanelle (63) **Louis Giscard d'Estaing**, conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes

Secrétaire : **Frédéric Bonnichon**, conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes



Membres :

Daniel Chevaleyre, communes du Cantal **Gérald Courtadon**,

Geraid Courtagon,

conseiller départemental du Puy-de-Dôme Jocelyne Mansanna, Communauté de Communes du Puy-de-Dôme

Lionel Gay,

conseiller départemental du Puy-de-Dôme Anne-Marie Picard, conseillère départementale

du Puy-de-Dôme Nicole Viaues.

Communauté de Communes du Cantal

Office champanellois

NOËL

Comme depuis plusieurs années, le père Noël avait rendez-vous avec les enfants de la commune, après un spectacle de cirque, dans la Maison des associations, dimanche 17 décembre. Après la prestation sur scène, avec petits animaux familiers et clowneries, les enfants ont eu droit, chacun, à un personnage en chocolat et un copieux goûter. Les parents aussi!



VŒUX

Mercredi 10 janvier, l'Office champanellois s'est entouré de son conseil d'administration, des responsables d'association, des « distributeurs » de Trait d'union et de tous ceux œuvrant pour le maintien du bénévolat associatif, pour marquer l'entrée dans la nouvelle année. A cette occasion étaient également présents : Roger Gardes, maire, Pascale Vieira, adjointe à la vie associative, Anne-Marie Picard, conseillère départementale, Nicole Verlaguet et Yves Lair de l'Office Municipal des Sports de Clermont, d'élus des communes voisines, de responsables d'associations.



CHALLENGE RÉGIONAL SÉNIORS

Depuis 2015, les seniors champanellois se retrouvent pour s'entraîner à différentes disciplines sportives. A ce titre, ils participent à des challenges organisés par les Comités départemental et régional des offices municipaux du sport. Et ils remportent des coupes et des classements très honorables! A souligner le coaching efficace de Maurice Ondet, vice-président chargé des sports à l'Office champanellois.

LIVRES PARDON ET LASCHAMPS

Edition en partenariat entre les comités des fêtes concernés et l'Office champanellois, le sixième livre concernant le village de Pardon, « Pardon au fil des mots » a vu le jour au début de l'automne. Quelques exemplaires sont encore disponibles (16 \in à l'ordre de l'Office champanellois).

Le livre de Laschamps « Laschamps, de tradition en renommée » est en cours de réalisation. De nombreuses personnes ont déjà contribué et continuent encore à alimenter les différentes rubriques de ce futur document. Inversion des pôles, agriculture, petit patrimoine bâti, anecdotes, école... et bien d'autres sujets évocateurs du riche passé et présent de ce village,

permettent à tous, habitants ou non, de s'exprimer et d'apporter leur témoignage.

Toutes les personnes souhaitant participer ou témoigner, sont invitées à contacter Béatrice Boudet (04 73 87 30 89 ou 06 75 19 53 61 ou beatrice.boudet@orange.fr), chargée du collectage. Tout document prêté sera rendu.

ADMR



La $3^{\text{ème}}$ édition du loto de l'ADMR $\,$ a eu lieu le dimanche 19 novembre dernier à la Maison des Associations.

Comme les années précédentes un grand nombre de personnes de tout âge s'était déplacé et espérait repartir avec l'un des nombreux lots de valeur mis en jeu et nous sommes heureux de compter parmi les gagnants des usagers et des salariées de l'association.

SI tous les participants n'ont pu repartir avec un lot, tous ont pu aller déguster les bonnes crêpes et le vin chaud préparé par Marie-Claude lors de la pause entre les 2 sessions de jeux.

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de ce loto, que ce soit les artisans et commerçants du secteur qui ont participé à la dotation en lots ou les bénévoles qui ont apporté leur contribution à l'organisation de cet après-midi.

27

Campanelle en fête

La chorale Campanelle a vu le jour en 1978 et fêtera cette année son $40^{\rm ème}$ anniversaire.

Le point d'orgue sera le concert du samedi 26 mai à la Maison des associations avec une rétrospective en photos. Si vous avez dans vos archives des photos ou si vous avez participé en tant que choriste vous pouvez nous contacter.

Campanelle a déjà donné un concert à Manson en décembre dans le cadre de ses 40 ans et donnera aussi deux autres concerts en mars et avril sur la commune.

Un atelier de chant enfants a vu le jour en octobre dernier et nous sommes à la recherche d'enfants pour étoffer le groupe actuel. Les répétitions ont lieu les mercredis de 18h15 à 19 heures à la Grange.

Il est possible d'intégrer le groupe tout au long de l'année.





■ Comité de jumelage

Depuis de très nombreuses années, le Comité de jumelage organise des cours d'allemand dispensés par un professeur d'allemand. Cette année nous offrons la possibilité à tous, y compris les scolaires, de s'inscrire. Les niveaux peuvent s'échelonner de débutant à confirmé. Nous espérons aussi pouvoir mettre en place des cours de remise à niveau pour les élèves. Ces cours ont lieu le jeudi à partir de18h30 à la salle communale de Theix. Pour tout renseignement ou pour les inscriptions, s'adresser au 06 86 69 53 28. Selon le nombre d'inscrits les différents niveaux seront mis en place et les cours pourraient débuter début janvier (les horaires définitifs vous seront précisés ultérieurement).

■ Tennis les +45 ans champions d'Auvergne

La rentrée tennistique d'octobre a vu se disputer le championnat par équipe des +45 ans.

Le TCSG avait engagé 2 équipes.

Pour l'équipe 1, ce championnat s'est soldé par 4 victoires sur Orcines (4/1) Aubière (4/1) Saint-Flour (4/1) et Romagnat (3/2).

Cette équipe est championne de promotion régionale Auvergne (avant la création de la grande ligue AURA en 2018).

L'équipe était composé de Michel Saintemartine (15/3), Franck Fidurko (15/4) Hervé Tournadre (15/4)



Eric Gardy (15/5) Frédéric Chassang (15/5) et Bertrand Gardy (30/1).

L'équipe 2 conduite par Alain Thely était engagée en 2° division départementale. L'objectif, de faire participer le maximum de joueurs, n'a pas permis d'obtenir mieux qu'une 6e place de poule.

Place au championnat des 35 ans qui se déroule sur novembre avec 2 équipes hommes et une féminine.

L'équipe victorieuse de Romagnat (Hervé Tournadre, Bertrand Gardy, Michel Saintemartine, Frédéric Chassang)

Assemblée générale des Paniers champanellois

L'Assemblée générale des Paniers champanellois (Association de type AMAP) s'est tenue le vendredi 15 décembre 2017 à la Maison des associations devant une soixantaine de personnes.



Quelques actions 2017 en plus des distributions tous les vendredis :

- Visite chez le producteur d'œufs.
- Préparation d'un buffet de printemps en mai dans le cadre de la semaine 21
 - Aide financière pour un producteur
 - Participation à 2 lotos (école maternelle et ADMR) avec à chaque fois un panier garni
 - Aide alimentaire à 2 familles de notre commune
 - Conférence sur l'alimentation Holistique par Anthony Fardet, chercheur à l'INRA
 - Préparation du buffet de Noël

Pour plus de renseignements sur les Paniers champanellois :

http://lespanierschampanell.wixsite.com/63122

Un grand merci à
tous nos producteurs
qui nous vendent des produits sains
et de qualité et à nos adhérents
avec qui nous partageons
de bons moments de convivialité.

Conférence: « Mangeons vrai » une alimentation saine pour une bonne santé

Vendredi 17 novembre à la Grange s'est tenue une conférence sur l'alimentation animée par **Anthony Fardet**, chercheur en alimentation préventive et holistique à l'INRA. Cette soirée était organisée par **les Paniers champanellois**.

Anthony Fardet a démontré l'impact de l'alimentation sur la santé. S'appuyant sur ses recherches, il a donné au nombreux public présent une nouvelle classification des aliments basée sur leur degré de transformation, allant de l'aliment naturel, puis transformé puis ultra transformé. Il a présenté les 3 Règles d'Or pour une alimentation préventive, saine, durable et éthique.

Une conférence qui donne matière à réflexion!



Un pari satisfaisant à la collecte du don du sang de décembre !



Il est vrai que le passage obligatoire auprès des médecins et des infirmiers de l'Etablissement Français du Sang, présents ce mercredi de début décembre, était scrupuleux, nécessaire et de durée raisonnable, et les files d'attente se prolongeant, le dévouement des bénévoles locaux entourant cet évènement peut être encouragé. Il y a eu 62 donneurs! Quatre nouveaux don-

neurs se sont présentés et la moyenne d'âge a baissé. D'environ 60 ans et plus, elle est passée en dessous de 50 ans ! Formidable le fait d'avoir pu transmettre le message de cet acte citoyen permettant de sauver et de secourir des vies humaines, à des nouveaux donneurs. Beau cadeau de Noël, à poursuivre pour les prochaines collectes. Pour confirmer cette séquence réussie de collecte de sang, l'espace de surveillance des enfants accompagnant leurs parents donneurs, n'a pas désempli de la soirée. Marie–Annick et Christine ont passé la soirée à découper, colorier, assembler des objets de décoration de Noël, avec les enfants. Les autres bénévoles et leur président Bernard Jamot ont avec beaucoup de sollicitude, œuvré pour l'accueil et

le bien-être des donneurs, en leur proposant boissons et collation.



Prochaine collecte de sang, à la Grange, mercredi 11 avril.

■ Espoir et Solidarité QUELQUES NOUVELLES

DE L'ASSOCIATION

En mairie, une remise de dons, a eu lieu en présence de Roger Gardes, de Pascale Vieira, adjointe, d'élus, d'Alain Boudet, président de l'Office champanellois et des adhérents. Claudine Darrigrand, présidente d'Espoir et Solidarité a eu le plaisir de remettre un chèque de 1.000 € à Jean-Claude Raimbault et Elisabeth Meignan, représentant d'ANUVAM (Au Népal, un Village, une Amitié en Marche,) association puydômoise qui apporte son aide au village de Basa Rapcha, situé à l'est du Népal. L'association œuvre depuis 2015 à la reconstruction du village, très gravement touché par le séisme de 2015. Le soutien financier qu'Espoir et Solidarité a largement contribué à la recons-

truction d'une maison selon des normes antisismiques. La reconstruction de la troisième maison prévue, celle de Doma Laxmi Rai et ses enfants s'est achevée durant leur séjour après seulement 15 jours de travaux. L'équipe d'artisans a bien assimilé les principes de la construction parasis-



mique et la qualité s'améliore à chaque nouvelle maison. Vincent, le chef de chantier, rentrera juste avant Noël après avoir supervisé la reconstruction de deux autres maisons.

Un chèque de 800 € a été également délivré au profit de l'association vicomtoise, Ocre Rouge, qui participe depuis plusieurs années à la scolarisation d'enfants dans un quartier défavorisé de Mahajanga à Madagascar. Les écoles primaire

et maternelle construites dans ce quartier avec l'aide d'Ocre Rouge et le soutien régulier d'Espoir et Solidarité accueillent aujourd'hui 350 élèves. L'association travaille actuellement à la rénovation des bâtiments les plus anciens (réparation des fissures du sol, isolation des murs et du toit en tôle).

N'hésitez pas à contacter l'association si vous souhaitez mieux la connaître, adhérer, participer à son fonctionnement, à l'organisation des actions de communication et de collecte de fonds, à la sélection des associations à aider



■ Manifestations festives et associatives







Cérémonie du 11 Novembre





Loisirs et Rencontres : animation jeux à Fontfreyde







La troupe théâtrale de La Bulle



A VOTRE SERVICE

Ouverture de la mairie

Tél.: 04 73 87 35 10 - Fax: 04 73 87 38 60

Adresse internet: www.saint-genes-champanelle.fr Courriel: mairie@saint-genes-champanelle.fr

Lundi: 14h à 18h Mardi: 9h à 12h et 14h à 18h Jeudi: 9h à 12h et 14h à 18h Vendredi: 9h à 12h et 14h à 18h

Samedi: 9h à 12h

En dehors des heures d'ouverture et UNIOUEMENT en cas d'URGENCE 06 75 47 23 02

Agence postale communale

......04 73 87 35 10

Lundi : de 14h à 17h.

Mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Samedi: de 9h à 11h

Dernière levée : Lundi au vendredi : 16 heures - Samedi : 12 heures.

Le maire reçoit

Les **mardis** et **jeudis après-midi** et le **samedi matin** sur rendez-vous, lesquels sont pris auprès du secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

Permanences des élus

ADJOINTS:

Reçoivent sur rendez-vous sauf indication contraire.

Agnès Désèmard, 1ère adjointe, Affaires sociales et scolaires.

socialscolaire@saint-genes-champanelle.fr

Christophe Vial, 2^{ème} adjoint, mardi de 17 heures à 18 heures et sur rendezvous, *Travaux*, *voirie*, *accessibilité*, *voirie* sylvopastorale, réseaux, agriculture travaux@saint-genes-champanelle.fr

Nadine Imbaud, 3^{ème} adjointe, samedi matin sur rendez-vous Environnement, développement durable, Agenda 21 environnement@saint-genes-champanelle.fr

Yves Chauvet, 4ème **adjoint,** sur rendez-vous, *Budget, finances, ressources humaines, développement économique et touristique, forêts.*

finances@saint-genes-champanelle.fr

Pascale Vieira, 5^{ème} adjointe, samedi matin sur rendez-vous *Vie associative, culture, jeunesse.*

associations @ saint-genes-champanelle. fr

Eric Hayma, 6ème adjoint, mardi après midi (14h30 – 18 heures) – samedi matin (9 heures – 11h30) sur rendez-vous, *Urbanisme*, *aménagement du territoire*. urbanisme@saint-genes-champanelle.fr

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

Reçoivent sur rendez-vous

Alain Boudet, 1er conseiller délégué, Information et communication communication@saint-genes-champanelle.fr

François Merlin, 2ème conseiller délégué,

Bâtiments communaux, hygiène et sécurité, sapeurs pompiers mairie@saint-genes-champanelle.fr

Services sociaux

ASSISTANTES SOCIALES:

Permanences des assistantes sociales :

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

 143 bis Boulevard Lafayette - Clermont-Ferrand
 04 73 42 17 57

 ADMR: Aide à domicile en milieu rural
 04 73 87 30 72

 Courriel: admrstgenes@wanadoo.fr
 04 73 61 54 54

 SSIAD de l'Artière
 04 73 61 46 87

 POINT INFO SENIORS
 04 73 87 40 53

Services divers

GENDARMERIE (ROMAGNAT)

ÉCOLES:

Maternelle	04	73	87	36	96
Élémentaire	04	73	87	31	57
IME	.04	73	87	35	17

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

(Garderie, pause méridienne, NAP)

Courriel: cantinescolaire.sgc@orange.fr

OFFICE CHAMPANELLOIS

www.officechampanellois.fr - Courriel: contact@officechampanellois.fr

SICAS

LA MONTAGNE

Correspondante locale : Béatrice Boudet04 73 87 30 89 et 06 75 19 53 61

Courriel: beatrice.boudet@orange.fr

VOTRE SERVIC

Services communautaires

Courriel: bibliotheque.saintgeneschampanelle@clermontmetropole.eu Michèle Meillerand

Horaires d'ouverture :

- mardi et vendredi de 14h à 19h
- mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h

DÉCHETTERIE (THEIX) 04 63 66 95 19

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h Samedi et dimanche de 9h à 19h - Fermée les jours fériés

Formulaires sur www.clermontmetropole.eu rubrique collecte des déchets

MOOVICITÉ 04 73 87 40 83

Le Transport à la demande est un dispositif souple et pratique qui s'adapte à votre demande, vous transporte dans des véhicules adaptés, est accessible avec un titre de transport T2C, et nécessite au préalable de s'inscrire et d'établir auprès de Moovicité une carte d'adhérent au service.

Vous pouvez rejoindre les arrêts CHU G. Montpied, place Henri-Dunant ou Royat, place Allard.

Le service fonctionne d'arrêt à arrêt toute l'année, sur réservation téléphonique:

- du lundi au samedi (sauf jours fériés) : de 7h (1re prise en charge) à 9h30 (dernière dépose) et de 16h30 (1re prise en charge) à 19h30 (dernière dépose).
- le mercredi et le samedi : un aller-retour possible, prise en charge au plus tôt à 12h30, dépose au plus tard à 14h30.

Pour réserver :

- Composer le 04 73 87 40 83.
- Au plus tard la veille pour le lendemain ou le matin avant 12h pour un trajet entre 16h30 et 19h30 (sauf mercredi et samedi, réservation la veille).
- De 7h à 18h30 sans interruption du lundi au samedi (sauf jours fériés).

■ En cas d'urgence

CENTRE ANTIPOISON: 04 72 11 69 11

POMPIFRS · 18

SAMU: 15

POLICE - GENDARMERIE: 17

MAISON DE SANTÉ DES VOLCANS

Impasse du Rejalet - Theix

Suite à l'arrêté de l'ARS (Agence Régionale de Santé) du 3 février 2012 appliqué depuis le 1er avril 2012, Saint-Genès-Champanelle rentre dans le secteur de garde de Clermont-Ferrand pour la nuit profonde (0 heure à 8 heures) et hors nuit profonde (week-end et jours fériés). La population doit en cas d'urgence joindre la régulation 63 par le 15.

Cabinet médical:

Dr Calixte CEYSSON	.04	73	87	39	63
Dr Anton SAUREL	04	73	87	39	63

Cabinet dentaire:

Cabinet infirmier:

Gregory PASSET	04	/3	87	UΙ	3/
Isabelle REBELO	04	73	87	01	37

Cabinet de kinésithérapie04 73 88 51 87

Pierre PALHEIRE (Kiné ostéopathe) – Sébastien ROY (Micro-Kinésithérapeute) Grégoire MARTIN (Kiné) - Corentin GERY (Masseur kiné)

Cabinet de pédicurie podologie :

Karine CAUVIN	04	73	88	53	12	

Diététicien et nutritionniste :

Thibaut LAYAT0	0	60	J	95	62	/(U
----------------	---	----	---	----	----	----	---

Orthoptiste:

Marjorine PIC	06 41	28 4	11	44
---------------	-------	------	----	----